



*Pays de
Lourdes et des
Vallées des
Gaves*

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020





Sommaire

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

<i>Que fait le PLVG ?</i>	6
<i>Retour en Images 2020</i>	7
<i>Les élus</i>	10
<i>L'Équipe du PLVG</i>	12
<i>Organigramme</i>	13
<i>Bilan financier</i>	14
<i>Communication</i>	16

5

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

<i>Contrat de rivière</i>	18
<i>Plan pluriannuel de gestion des cours d'eau</i>	20
<i>Travaux phares</i>	21
<i>Natura 2000</i>	22
<i>Brigade Verte</i>	24
<i>Atelier d'insertion</i>	25
<i>SPANC</i>	26

18

PRÉVENTION DES INONDATIONS

<i>Bilan PAPI 2020</i>	28
<i>Projets de travaux en préparation</i>	30
<i>Travaux 2020</i>	32
<i>Thèse aménagement Lac des Gaves</i>	34
<i>Études et Concertation en cours</i>	36

27

DÉVELOPPEMENT

<i>Présentation du pôle développement</i>	40
<i>Politiques contractuelles</i>	41
<i>Programme LEADER 2014-2020</i>	42
<i>Mission Tourisme Vélo</i>	46

39

Au travers de la richesse des chantiers et dossiers menés pour notre territoire par le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG), ce rapport d'activités restitue les temps forts de l'année 2020.

Depuis 2017, le PLVG assure principalement son action autour de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GeMAPI), compétence jeune, dont le contour se définit constamment. Elle se traduit par l'entretien de nos cours d'eau, la réalisation d'ouvrages de protection contre les crues, la surveillance des cours d'eau via un réseau de mesures ou encore des actions de sensibilisation, pour la prévention des risques, la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité. Ces objectifs sont traduits au travers de programmes d'actions, à la fois ambitieux, transversaux, adaptés aux enjeux et aux réalités du territoire. Il s'agit du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) des rivières et du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Ces outils sont notre fil conducteur pour répondre de manière concertée aux besoins des parties prenantes (intercommunalités, communes, citoyens, ...), engager nos interventions (études, travaux) et bénéficier de subventions de nos partenaires institutionnels (Etat, Agence de l'Eau, Région, Département, ...).

En 2020, le PLVG a su maintenir son ambition sur sa mission tourisme au travers de la valorisation

de la filière vélo. Un travail de qualification est mené pour étendre la destination à la discipline VTT, en plus du cyclo. Un nouveau site internet a été réalisé, pour une ergonomie plus moderne et une offre d'itinéraires étoffée. L'année 2020 a été l'occasion de fêter les 20 ans de la voie verte, artère cyclable de Lourdes à Pierrefitte-Nestalas ; elle permet un accès tout-public.

Le PLVG s'est également montré présent pour l'élaboration et l'animation des contrats signés avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département, qui permettent de mettre en avant la stratégie de développement du territoire et de favoriser le financement de projets structurants. Ces contrats territoriaux arrivent en fin de programmation et le PLVG n'est pas identifié comme porteur pour les futurs contrats. C'est pourquoi, des réflexions sont en cours pour transférer la mission tourisme et des politiques contractuelles et ainsi recentrer l'action du PLVG sur la GeMAPI.

Comme pour tous, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Même si le premier confinement a été assez impactant, le PLVG a su rebondir en mettant en place son Plan de Continuité d'Activité et ainsi maintenir le service public du mieux possible. C'est ainsi que les confinements suivants n'ont pas eu d'impact sur les actions du PLVG. Suite aux élections municipales, l'année 2020 c'est aussi le renouvellement du conseil syndical du PLVG avec plus de la moitié de nouveaux délégués titulaires (16 sur 30). Les

conseils syndicaux, ainsi que les commissions permettent de mener un travail de concertation régulier pour faire avancer les projets et mettre en œuvre les actions.

Je remercie tous les élus délégués du PLVG, ainsi que tous nos partenaires et les agents dévoués à l'intérêt général qui donnent vie aux actions du PLVG. Je souhaite que la collaboration avec nos membres, nos partenaires et les citoyens se poursuive avec confiance, transparence et coopération pour une mise en œuvre efficace des missions du PLVG.



Thierry Lavit
Président du PLVG

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Quelques chiffres

300 km de cours d'eau

1312 km² de bassin versant

39 000 habitants

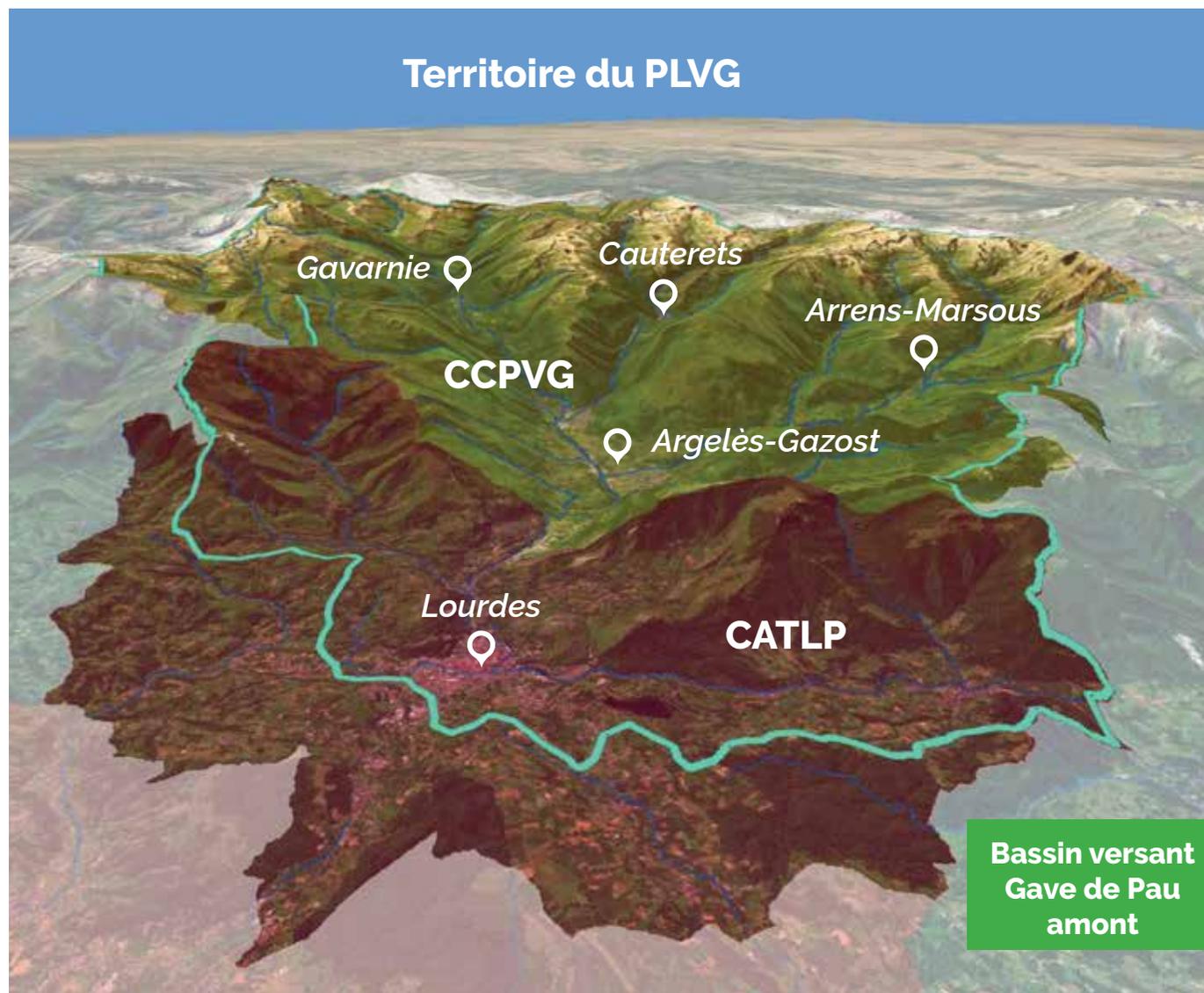
2 membres (CCPVG et CATLP)

30 élus délégués

46 agents

85 communes

5,3 millions d'€ de budget réalisé en 2020



Le rôle du PLVG

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) est un établissement public qui a pour but de **contribuer au développement économique, écologique, culturel et social de son territoire.**



À ce titre, il assure 2 compétences transférées par ses membres :

- La Gestion des **Milieux aquatiques** et la **Prévention des Inondations** (GeMAPI)
- Le Service Public d'**Assainissement Non Collectif** (SPANC)



A côté de ses compétences, il exerce des missions en faveur du développement du territoire :

- La mission **tourisme** avec le développement de la filière Vélo, la gestion de la Voie Verte des Gaves, la chaîne Pyrénées TV et le développement de l'application Patrimoine en Balade
- L'accompagnement des collectivités dans le cadre des **politiques contractuelles** pour leurs projets de développement



2 SITES

- SIÈGE ADMINISTRATIF À LOURDES
- ATELIER TECHNIQUE À SAINT-SAVIN

Janvier



📷 Lave torrentielle Baou :
travaux BV + Soares

Février



📷 Travaux PLVG

Mars



📷 Confinement Covid-19

Avril



📷 Travaux Coustette

Mai



📷 Reprise activité BV et
SPANC post confinement

Juin



📷 Réouverture bras mort
à Aucun

Retour en images 2020

Juillet



📷 Prise de vue drone du Bastan

Août



📷 Chantier test de gestion des espèces invasives

Septembre



📷 Installation des nouveaux élus

Octobre



📷 Présentation du chantier d'Aucun aux élus du PLVG

Novembre



📷 Équipement des galets connectés

Décembre



📷 Lancement étude Rouderes

Le conseil syndical du PLVG



Le PLVG est représenté par 30 délégués titulaires (et 30 suppléants), présidés par M. Thierry LAVIT et nommés en septembre 2020. Ils se réunissent au sein du conseil syndical qui est l'organe de décision du PLVG. Il décide de l'activité de la structure, projets, études, travaux, ressources humaines, budget, ...

Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées. Afin de préparer ces décisions, les élus se réunissent en commissions thématiques pour faire des propositions examinées par le bureau, puis décidées en conseil.

La crise sanitaire liée à la COVID19 a temporairement modifié l'organisation et le rythme de ces rassemblements.

VP = vice-président / CM = conseiller municipal



CCPVG

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Serge LAGUIBEAU Maire ADAST	Jean-Baptiste LARZABAL Maire ARCIZANS-DESSUS
Christophe MENGELLE (3^e VP) CM ARGELES-GAZOST	Gaëlle VALLIN Maire ARGELES-GAZOST
Loïc RIFFAULT CM ARGELES-GAZOST	Françoise PAULY CM ARGELES-GAZOST
Pierre CABARROU CM ARRENS-MARSOUS	Philippe MYLORD CM ARGELES-GAZOST
Corinne GALEY (1^e VP) Maire AUCUN	Lena LHUISSET CM ARGELES-GAZOST
Régis BAUDIFFIER Maire AYROS-ARBOUIX	Charles LEGRAND Maire ARRAS-EN-LAVEDAN
Pascal ARRIBET (5^e VP) Maire BAREGES	Serge CABAR Maire AYZAC-OST
Christophe BORE-CAVALLERO CM ESTAING	Bernard PELUHET Maire BUN
Raymond THEIL Maire ESTERRE	Virginie TEXIER CM Cauterets
Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ (membre bureau) Maire GAILLAGOS	Jérôme LURIE CM LUZ ST SAUVEUR
Nicolas ZARAGOZA CM GAVARNIE-GEDRE	Anne Isabelle ROBUSTE Maire PRECHAC
Jean-Baptiste RAMON Maire GEZ	Guy LONCA Maire VISCOS
Dominique GOSSET (6^e VP) Maire OUZOUS	Jacques MATA CM PIERREFITTE-NESTALAS
Mathieu CUEL Maire SALLES	Bernard SOUBERBIELLE Maire BETPOUEY
Xavier MACIAS Maire SOULOM	Eric CASTAGNE Maire de SAZOS



CATLP

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Jean-Louis CAZAUBON (2^e VP) Maire POUYEFERRE	Stéphane ARTIGUES CM POUYEFERRE
Marie PLANE (4^e VP) Maire ARTIGUES	Valérie LANNE Maire ARRAYOU-LAHITTE
Jacques GARROT Maire LUGAGNAN	Jean-Marc BOYA Maire ADE
Jean-Claude CASTEROT Maire GEU	Marie-Henriette CABANNE CM LOURDES
Francis LAFON-PUYO Maire BARLEST	Paul SADER Maire VIGER
Joseph FOURCADE (membre bureau) Maire GER	Jean-Noël CASSOU Maire OURDIS-COTDOUSSAN
Jean-Claude PIRON CM TARBES	Paul HABATJOU Maire ARCIZAC-EZ-ANGLES
Jean-Claude BEAUCOUESTE Maire ST PE DE BIGORRE	Eric ABBADIE Maire JULOS
André LABORDE Maire ASPIN EN LAVEDAN	Guy VERGES Maire LOUBAJAC
Clara HERER CM LEZIGNAN	Yvette LACAZE Maire LES ANGLES
Claude CAUSSADE Maire PEYROUSE	Ange MUR Maire JARRET
Thierry LAVIT (Président) Maire de LOURDES	Christiane ARAGNOU Maire SERE-LANSO
Cécile PREVOST CM LOURDES	Evelyne LABORDE Maire OMEX
Sylvie MAZUREK CM LOURDES	Agnès LABARTHE Maire ARRODETS-EZ-ANGLES
Mohammed DILMI CM LOURDES	Pierre DARRE Maire GAZOST

● Le bureau du PLVG

Les 9 membres du bureau se réunissent préalablement aux conseils syndicaux pour préparer les dossiers importants qui passent dans les commissions et avant délibération.

Pour une meilleure réactivité du syndicat, le président et le bureau disposent de certaines délégations relatives aux marchés publics, aux finances, au personnel, ... pour des montants ne remettant pas en cause le budget global du PLVG.

Président	Thierry LAVIT	CATLP
1 ^{er} VP GeMAPI	Corinne GALEY	CCPVG
2 ^e VP Politiques contractuelles	Jean-Louis CAZAUBON	CATLP
3 ^e VP GeMAPI Travaux Brigade Verte-ACI	Christophe MENGELLE	CCPVG
4 ^e VP SPANC	Marie PLANE	CATLP
5 ^e VP Tourisme-Cyclo	Pascal ARRIBET	CCPVG
6 ^e VP Finances	Dominique GOSSET	CCPVG
Membre	Joseph FOURCADE	CATLP
Membre	Thierry DUMESTRE-COURTIADE	CCPVG



VP = vice-président / CM = conseiller municipal

● La Commission GeMAPI

La commission GeMAPI a pour mission de préparer les décisions du conseil sur l'ensemble des projets menés dans le cadre de la compétence GeMAPI. Elle a également pour but d'étudier les problématiques relatives à cette compétence (responsabilités, contours juridiques, etc., ...)

Composition :

Corinne GALEY, Jean-Claude CASTEROT, Nicolas ZARAGOZA, Xavier MACIAS, Marie PLANE, Raymond THEIL, André LABORDE, Pascal ARRIBET, Christophe MENGELLE, Thierry DUMESTRE-COURTIADE, Joseph FOURCADE, Pierre CABARROU, Thierry LAVIT.

● La Commission Tourisme

La commission tourisme permet aux partenaires publics, techniques et financiers, aux Offices de tourisme, représentants des EPCI membres, Département, Région et Massif, d'avoir un regard transversal sur l'ensemble des projets balayés par la mission tourisme du PLVG. C'est également un lieu d'échanges où les besoins des acteurs de la destination sont partagés et fournissent matière aux éventuels projets de l'année suivante.

Composition :

Clara HERER, Régis BAUDIFFIER, Jean-Claude CASTEROT, Jean-Baptiste RAMON, Loïc RIFFAULT, Matthieu CUEL, Jacques GARROT, Pascal ARRIBET, Dominique GOSSET.

📌 Les chiffres clés 2020

4 commissions 2 bureaux 6 conseils syndicaux
77 délibérations 44 décisions

Pour mettre en œuvre les compétences de la collectivité, les élus du PLVG peuvent s'appuyer sur une équipe de 44 agents. Les agents sont répartis sur 2 sites : le siège administratif à Lourdes (40%) et l'Atelier de Saint-Savin (60%) qui accueille la Brigade Verte et l'Atelier Chantier d'Insertion.

L'équipe du PLVG est :

- Jeune (âge moyen 40 ans contre 45,2 dans la FPT au niveau national)
- Plutôt masculine (seulement 23% de femme)
- Technique (87% des agents sont attachés à la filière technique)
- Assidue (le taux d'absentéisme est inférieur au taux national (6,53% au PLVG contre 8,37% au niveau national))
- Motivée !

Zoom sur la Brigade Verte

- **Quasiment 100% masculine et filière technique**
- **La Brigade Verte : 1 chef de Brigade Verte + 10 agents**
- **L'ACI : 1 coordinateur / 2 ETI / 12 CDDI en simultanée**

L'année 2020 marquée par la gestion de la crise sanitaire

Pour faire face à la crise sanitaire, adapter l'organisation de la structure et protéger les agents à l'urgence, le PLVG a rédigé son Plan de Continuité d'Activité (PLA).

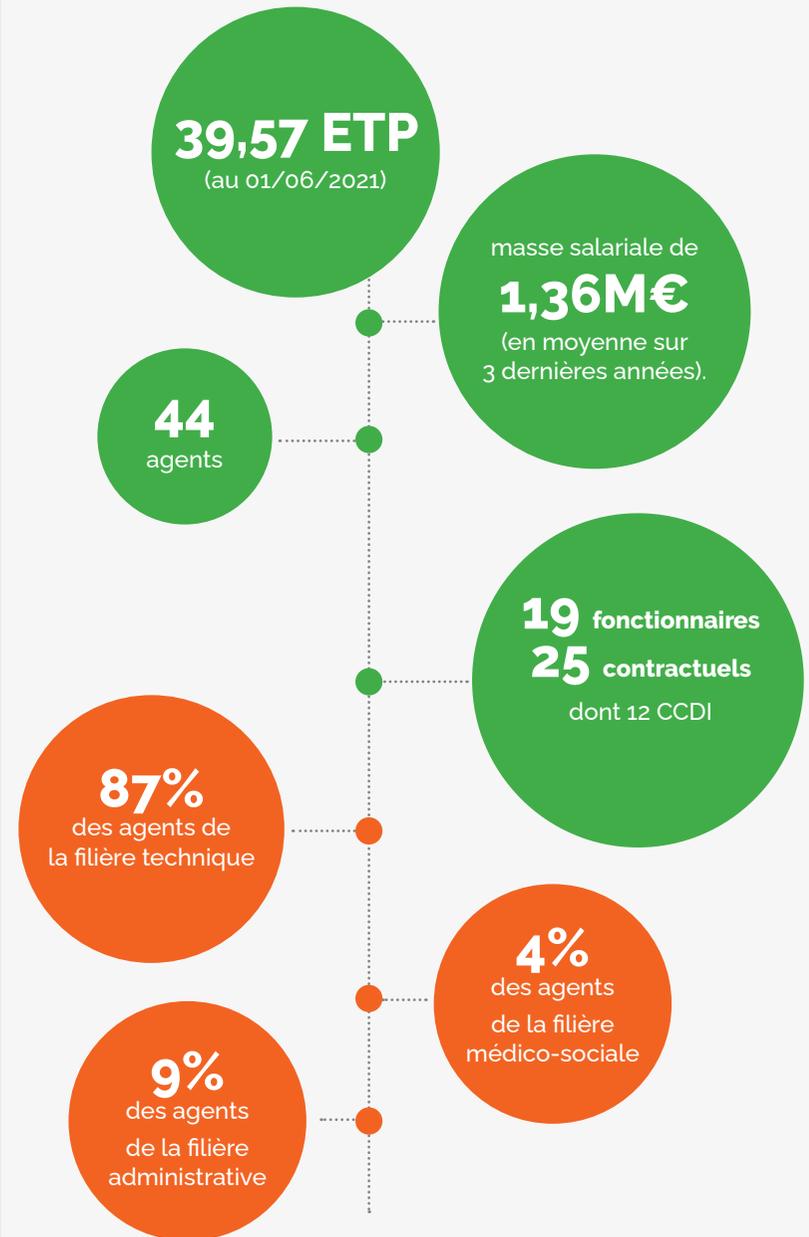
Lors des 3 mois de confinement du printemps, l'activité de la Brigade Verte du PLVG a été à l'arrêt avec plus de 96% des agents à la maison. Au niveau du siège administratif, plus de 65% des agents ont pu maintenir leur activité en télétravail. Le déconfinement a été organisé avec la rédaction en mai 2020 du Plan de Reprise d'Activité (PRA). Ces deux outils et l'expérience acquise lors du 1^{er} confinement, ont permis au PLVG de faire face sans trop de difficulté aux confinements suivants.

La crise a ralenti certains dossiers et a eu des impacts sur la formation des agents avec une baisse de 80%, le personnel a eu recours aux webinaires. Dossiers RH complexes ont aboutis en fin d'année :

- Élargissement du RIFSEEP à tous les cadres d'emplois (nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique),
- Révision du règlement intérieur et validation du règlement des équipements de protection individuelle.
- Réaménagement des locaux (janvier-février 2020)

Les locaux du siège administratif sont bien situés en termes d'accessibilité routière et de parking et offrent une assez bonne visibilité au PLVG. Toutefois, pour améliorer le fonctionnement quotidien, les élus ont souhaité un réaménagement du rez-de-chaussée, plutôt qu'une délocalisation.

Quelques chiffres

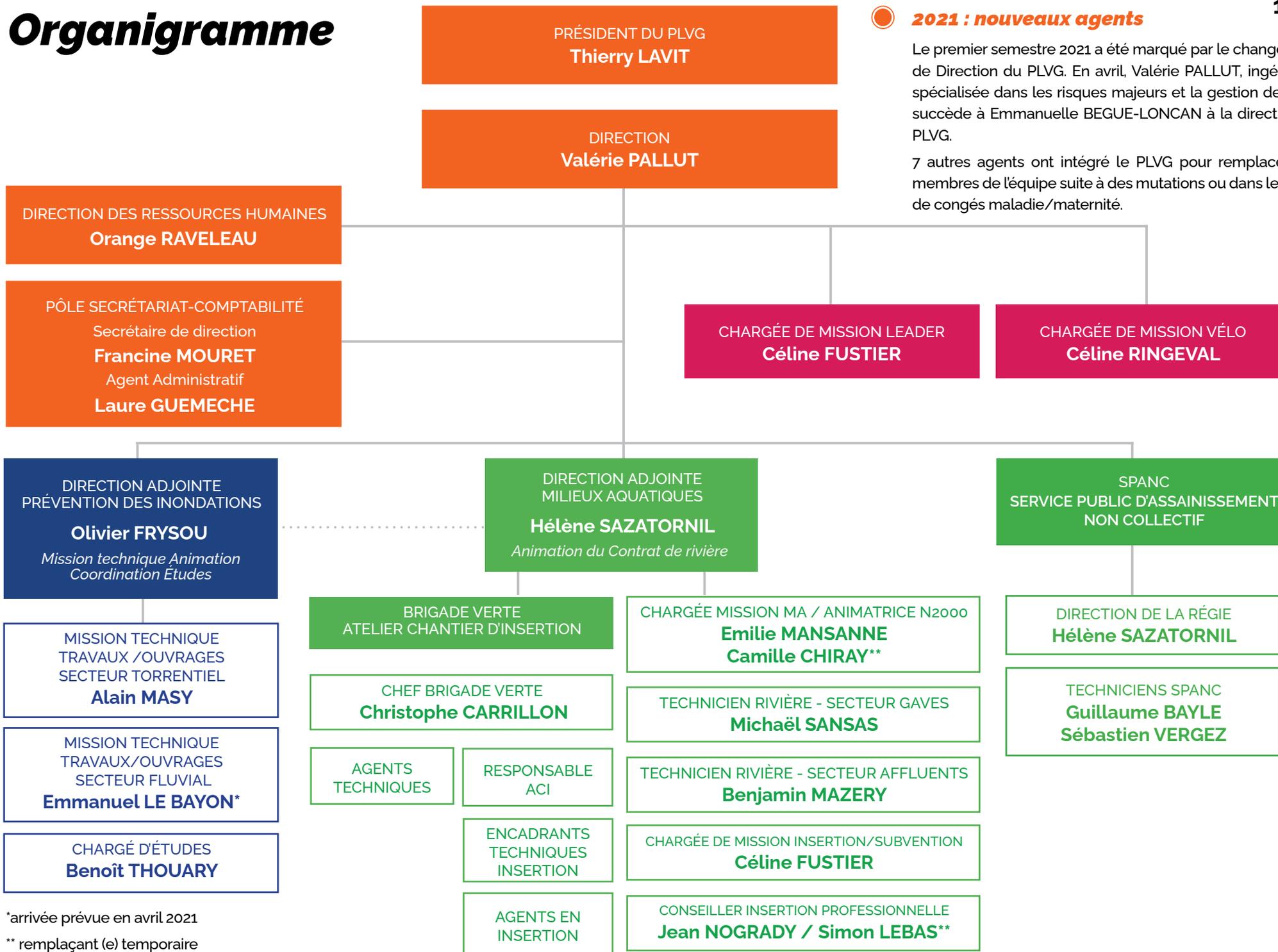


Organigramme

2021 : nouveaux agents

Le premier semestre 2021 a été marqué par le changement de Direction du PLVG. En avril, Valérie PALLUT, ingénieure spécialisée dans les risques majeurs et la gestion de crise, succède à Emmanuelle BEGUE-LONCAN à la direction du PLVG.

7 autres agents ont intégré le PLVG pour remplacer des membres de l'équipe suite à des mutations ou dans le cadre de congés maladie/maternité.



*arrivée prévue en avril 2021

** remplaçant (e) temporaire



Le budget global 2020 s'est élevé à 5,3 millions d'Euros en dépenses réalisées. Cette année a été impactée par la crise sanitaire et les dépenses ont été moindres que les exercices précédents.

Le PLVG étant un syndicat mixte, il ne se finance pas directement par la fiscalité, mais par les contributions de ses membres, des subventions publiques et des emprunts antérieurs (aucun nouvel emprunt n'a été souscrit en 2020).

Les ressources financières et les dépenses du PLVG sont gérées au travers de trois budgets : le budget principal, le budget annexe GeMAPI et le budget du SPANC.

Les chiffres et résultats présentés ci-après sont issus du compte administratif, c'est à dire du budget 2020 validé par les élus du PLVG le 23 février 2021.

Quelques chiffres

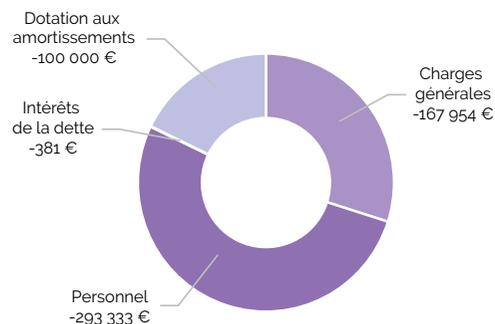
1697 mandats de paiement

791 titres de recettes émis

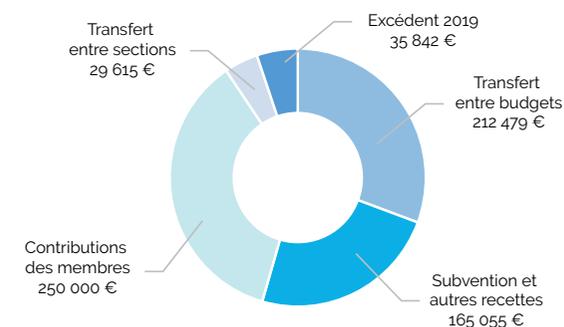
Le budget principal

Ce budget retrace les dépenses et recettes liées au fonctionnement général de la structure et aux missions tourisme et politiques contractuelles.

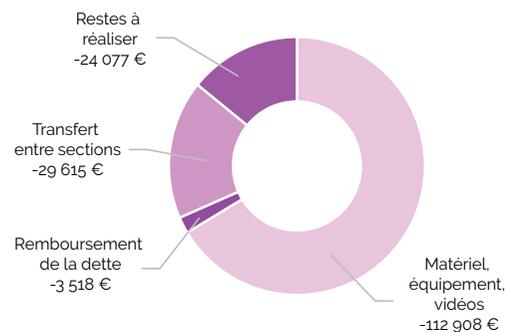
Dépenses en fonctionnement = 561 668 €



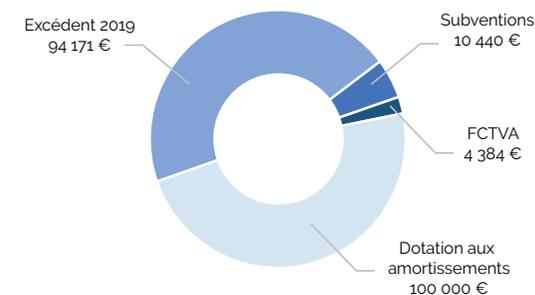
Recettes en fonctionnement = 692 991 €



Dépenses en investissement = 170 118 €



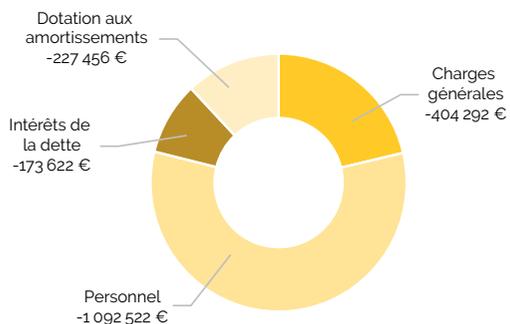
Recettes en investissement = 208 995 €



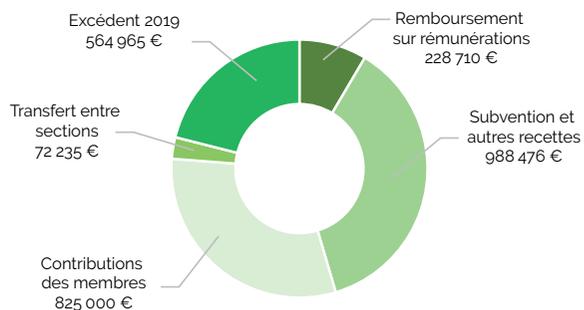
Le budget annexe GeMAPI

Ce budget comprend les dépenses et les recettes liées à la mise en œuvre de cette compétence mise en place au 1er janvier 2017. Ce budget est le plus important, puisqu'il représente 86% de l'ensemble des moyens financiers du PLVG. La contribution des membres (CCPVG et CATLP) représente 23 % des recettes (dont 72% proviennent de la taxe GeMAPI).

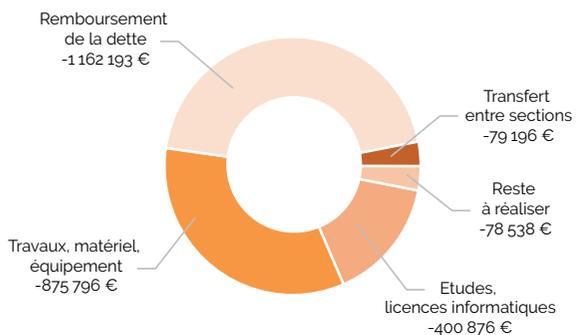
Dépenses en fonctionnement = 1 897 892 €



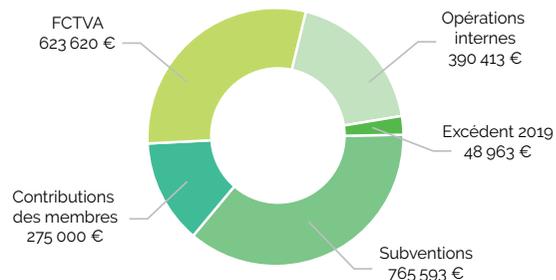
Recettes en fonctionnement = 2 679 386 €



Dépenses en investissement = 2 596 599 €



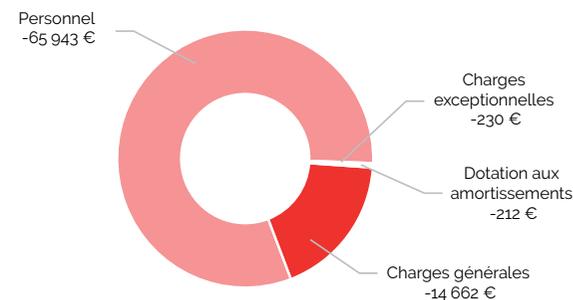
Recettes en investissement = 2 103 589 €



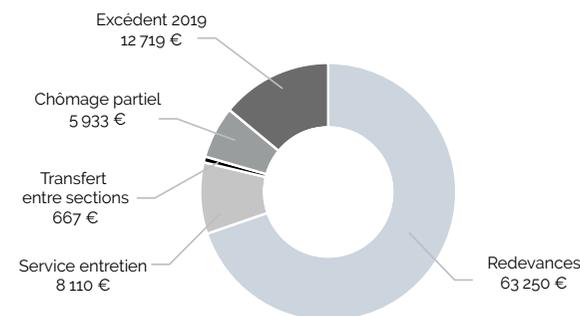
Le budget annexe du SPANC

Ce budget est obligatoire pour un service public industriel et commercial. Aucune dépense n'est réalisée en investissement. Le budget 2020 a fini avec un excédent de 9 632 €, malgré la fin des aides de l'Agence de l'Eau, compensée par une augmentation des redevances en 2019 et le nombre de contrôles réalisés chaque année.

Dépenses en fonctionnement = 81 047 €



Recettes en fonctionnement = 90 679 €





Communication

La stratégie de communication est aujourd'hui axée sur le site internet du PLVG, le réseau social Facebook, la radio locale Fréquence Luz et le bulletin d'information GeMAPI. En 2021, il est prévu de mettre à jour cette stratégie, du fait du changement de Président et de direction et ainsi actualiser le site internet (qui a presque 10 ans) et renforcer la présence sur les réseaux sociaux : sur facebook (pour le lien avec habitants) et LinkedIn (pour la collaboration avec les partenaires).



Le site Internet

www.valleesdesgaves.com

A l'attention du grand public, des élus et des partenaires, ce site internet, très riche, est mis à jour au fil des mois pour recenser l'action du PLVG : assemblées, documents contractuels, financements, cartographies, marchés publics, ...



La page Facebook @petrplvg

Cette page, développée en 2018, permet d'informer régulièrement le grand public et le territoire, sur l'actualité du PLVG : événements, chantiers de la Brigade Verte, travaux en cours, ...



Le bulletin d'information GeMAPI

Depuis 2019, le PLVG diffuse une fois par an à l'ensemble des habitants du territoire, un bulletin d'information dédié à la compétence GeMAPI. Le bulletin de 2020 a permis de présenter le périmètre d'intervention de la GeMAPI, le déroulement d'un projet de travaux sur cours d'eau, la connaissance hydromorphologique du territoire, l'action de la Brigade Verte.



La radio Fréquence Luz du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Depuis 2018, au travers de ses nombreux programmes et reportages, Fréquence Luz assure la promotion du territoire, les projets des acteurs locaux, y compris du PLVG. Les actions du PLVG ont été valorisées à travers 14 productions :

- 6 reportages / interviews dans le cadre de la GeMAPI (sur les plantes invasives, les travaux, les projets de Bernazau et Gavarnie, présentation des élus),
- 7 ateliers radio avec la Brigade Verte,
- 1 émission d'une heure en direct des studios avec l'équipe du chantier d'insertion.

13 601 utilisateurs,
dont 88% de nouveaux utilisateurs

37 743 pages vues

606 abonnés 62 publications




FREQUENCE LUZ
RADIO DU PAYS DE LOURDES & DES VALLÉES DES GAVES

Disponible sur quatre fréquences :
99.6 en Pays Toy, 104.2 à Argelès-Gazost,
104.9 à Cauterets,
103.4 sur l'agglomération de Tarbes.
Elle est aussi disponible en streaming
www.frequenceluz.com



MILIEUX AQUATIQUES

Présentation du pôle Gestion des Milieux Aquatiques

Les études et travaux réalisés par le pôle GeMA s'inscrivent dans les outils de gestion portés par le PLVG : le contrat de rivière, le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) et les Documents d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB).

Au niveau du siège, ce service est composé de la directrice adjointe, de techniciens rivières, d'une chargée de mission Natura 2000, d'une chargée de mission insertion - subvention et d'un conseiller en insertion professionnelle. Le PLVG a également la richesse de disposer d'un service technique, rattaché au pôle GeMA : la Brigade Verte, basée à Saint-Savin. Elle est composée de 11 agents techniques et 12 agents en insertion (chantier d'insertion) qui assurent les travaux du PPG, l'entretien des Gaves, de la Voie Verte, ainsi que la fauche des routes départementales dans le cadre d'un marché pluriannuel avec le Département, pour l'insertion.

En lien avec la thématique de qualité des milieux aquatiques, le PLVG porte également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), composé de 2 techniciens.

Contrat de rivière

L'année 2020 est la dernière du Contrat de Rivière 2016-2020. Les dossiers phares de cette année sont :

L'accompagnement des acteurs pour la continuité écologique (piscicole et sédimentaire) et la reprise des seuils du Lac des Gaves.

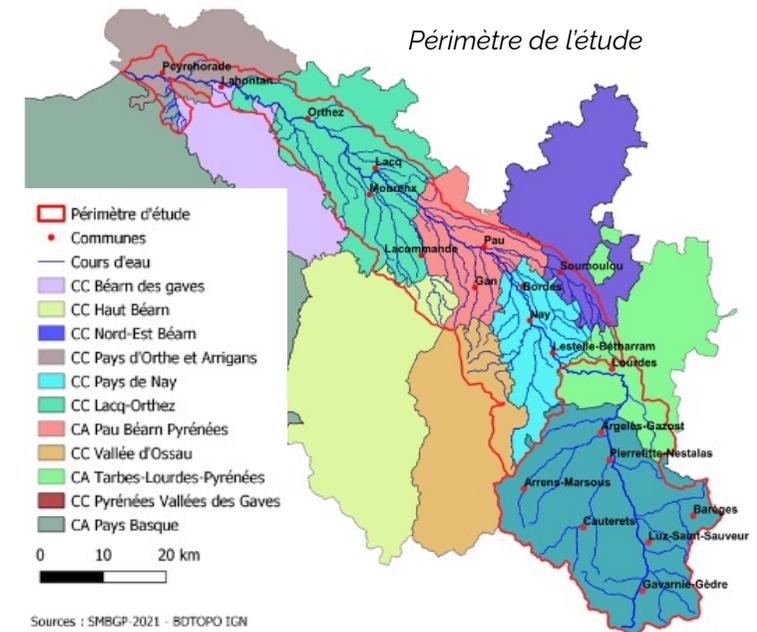
Le PLVG a assisté les centraliers et les collectivités pour la mise aux normes des 8 centrales hydroélectriques sur le Gave de Pau et le Nes, ainsi que des 4 seuils situés sur le Gave d'Azun.

Le lancement d'une étude d'opportunité pour la mise en place d'une démarche de gestion intégrée et concertée du bassin de Gave de Pau.

Cette étude sera portée par le PLVG, le SMBGP (Syndicat mixte du bassin du gave de Pau) et l'Institution Adour, avec l'appui de l'Agence de l'Eau et démarrera en 2021. Elle vise à évaluer la nécessité de mettre en place un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sur le gave de Pau, depuis le cirque de Gavarnie jusqu'à la confluence avec le Gave d'Oloron.



Photo : Kipik Conseils



LA FIN DE L'ÉTUDE EAUX VIVES

Cette étude menée avec la Communauté de Communes du Pays de Nay a permis de définir une stratégie partagée et raisonnée visant la mise en place d'un tourisme progressif de la filière eaux-vives sur le Gave de Pau. Elle s'est achevée fin 2019.

La situation sanitaire et les élections n'ont pas permis le travail de restitution en 2020, ni l'élaboration des outils de communication. Cela sera repris en 2021.

Lac Vert

Le site du Lac vert est une ancienne gravière en lit mineur réhabilitée en base de loisirs dont l'activité a pris fin après la crue de 2013.

Du fait de sa position en bordure du Gave de Pau, la restauration de la dynamique du Gave dans cet espace revêt un atout majeur pour améliorer le fonctionnement hydraulique du cours d'eau, enjeu commun au Contrat de rivière, au plan de gestion des cours d'eau et au PAPI.

Porté par le PLVG, le projet de renaturation de ce site a été retenu en 2016 à l'appel à projet « Valorisons et restaurons les zones inondables » lancé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Occitanie.

OBJECTIFS

- Retirer un enjeu vulnérable (base de loisirs) de l'espace de mobilité du Gave
- Améliorer le fonctionnement du Gave en restaurant des espaces de mobilité et des zones inondables
- Limiter l'impact des crues sur les zones à enjeux en aval (Geu/Ger et Lourdes)



L'année 2020 a été marquée par l'acquisition du site par la Fondation des Pêcheurs et le lancement des travaux préparatoires. Ces travaux ont été réalisés par la Brigade verte (régie du PLVG).

Ce sont essentiellement des coupes de végétaux ornementaux, du bûcheronnage d'arbres (150 tonnes de bois coupés), ainsi que de la gestion d'espèces invasives.

L'objectif était multiple :

- Favoriser la mobilité et l'expansion des crues vers le site du Lac vert,
- Assurer l'installation de chantier, la circulation et la réalisation des travaux qui auront lieu en 2021
- Favoriser une végétation endémique.

Un diagnostic environnemental préalable a permis d'identifier les habitats favorables aux chiroptères et aux insectes saproxyliques, ainsi que les espèces floristiques à éviter telles que la « Laiche Faux-Souchet »; ces arbres, plantes et les peupliers noirs ont été conservés.

Les rémanents des végétaux ligneux (hors espèces invasives) ont été laissés sur site pour servir d'habitats et abris pour la faune. Les produits de coupe des espèces invasives ont été broyés ou brûlés (autorisation préfectorale).

Ces travaux ont mobilisé l'équipe de bûcheronnage durant 68 jours/ouvriers et l'Atelier Chantier d'Insertion durant 37 jours/ouvriers.

Travaux d'abattage et de débardage par notre équipe de bûcheronnage



Travaux de nettoyage des merlons par notre équipe ACI



Vue aérienne des merlons bordant le Gave



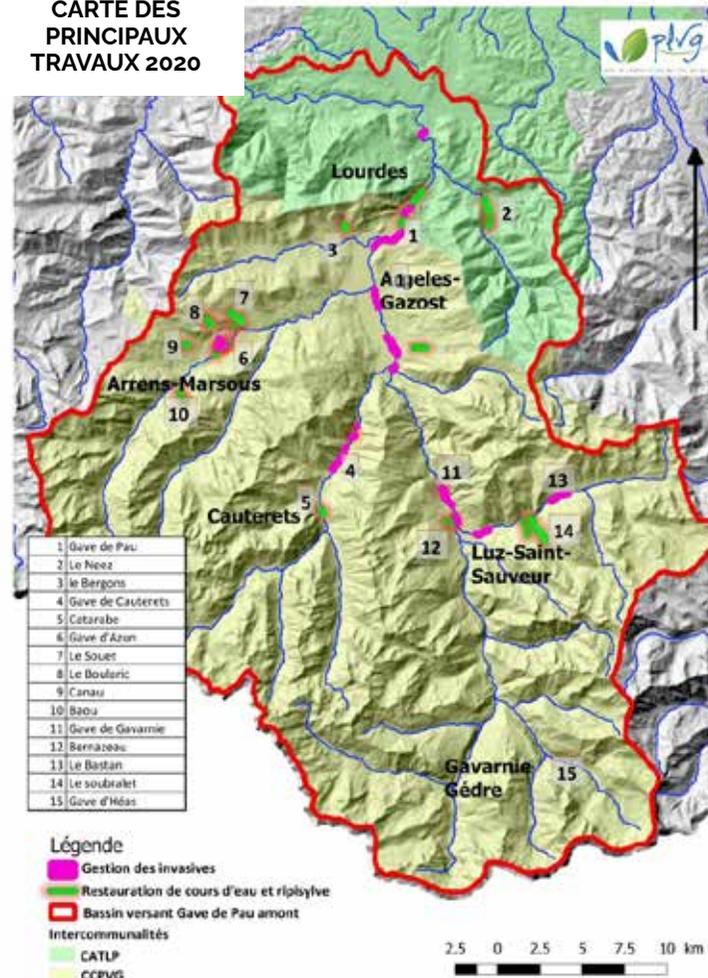
Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (PPG)

Les travaux marquants de l'année

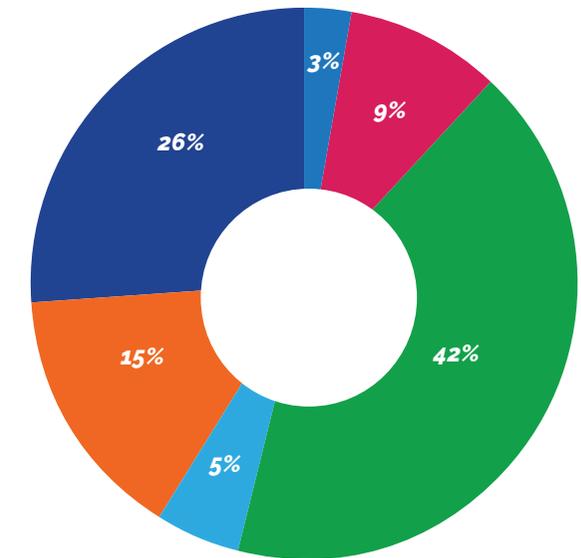
- La dé-végétalisation sur le site du Lac Vert en préparation des futurs travaux de renaturation
- Une forte gestion des espèces invasives accompagnée d'un programme de replantation et de bouturage sur le bassin du Gave de Pau
- 50 ha de superficie d'espace rivière en gestion des espèces invasives
- La restauration et renaturation de berge en génie végétal et la réouverture de bras sur le Gave d'Azun à Aucun
- Le désencombrement du lit du cours d'eau le Baou à Arrens-Marsous
- 13 km de cours d'eau restaurés par des travaux de gestion de la végétation en berge ou dans le lit mineur
- 80 m de réouverture de bras mort en forêt alluviale
- 50 ha de superficie d'espace rivière en gestion des espèces invasives

Ces travaux ont été réalisés pour la majorité par la Brigade verte du PLVG. En parallèle, la Commission Syndicale de la Vallée du Barège est intervenue sur la gestion des espèces invasives en Pays Toy. Enfin, l'entreprise SOARES a travaillé au côté de la Brigade pour les travaux de réouverture du bras du Gave d'Azun à Aucun (travaux de terrassement).

CARTE DES PRINCIPAUX TRAVAUX 2020



RÉPARTITION DES ACTIONS EN TEMPS AGENTS DE LA BRIGADE VERTE DU PLVG 2020



- Planter, bouturer, entretenir des plants et retalutages
- Coupe, éclaircie sur ripisylve et gestion d'embacles
- Amélioration des boisements alluviaux
- Supprimer les embacles importants et culots d'avalanche
- Lutter contre les espèces envahissantes
- Améliorer la gestion des déchets le long des Gaves

Travaux phares du PPG

Secteur torrentiel

LE GAVE D'AZUN, COMMUNE D'ARUCUN

Réouverture d'un bras mort du gave sur 80 m, par l'entreprise Soares afin de :

- Diversifier les écoulements et donc les habitats pour la faune et la flore de zones humides et de cours d'eau,
- Limiter la force du courant sur le chemin communal et la conduite d'eau potable en le divisant.

Réfection de la berge en génie végétal, par la Brigade Verte, afin de :

- Maintenir des habitats propices à la faune locale,
- Protéger la conduite d'eau potable et le chemin communal.
- 250 pieux d'acacia et 1 600 boutures de Saules ont été nécessaires pour confectionner les 300 m de fagots permettant de stabiliser et revégétaliser la berge. Tous les végétaux ont été prélevés à proximité (Gave de Pau et d'Héas).
- Un suivi sur 4 ans sera mené afin de vérifier le taux de reprise de la végétation, primordial pour la stabilité et l'efficacité de l'aménagement.



📷 Réouverture du bras mort du Gave d'Azun



📷 Renaturation de la berge en génie végétal

LE BERNAZEAU À SASSIS

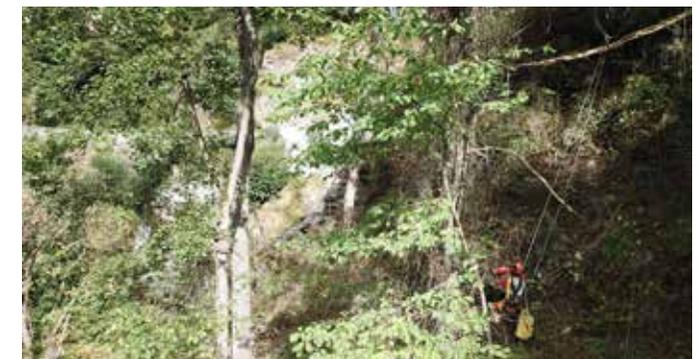
Situé en aval immédiat du pont de la RD12, un effondrement de berge a formé un embâcle conséquent à 340 m du village de Sassis. Il a donc été décidé de purger la falaise sur 200m, retirer les embâcles et gérer les plus gros arbres.

Cette intervention a nécessité des travaux sur cordes pour abattre et évacuer les arbres situés sur les falaises subverticales d'une hauteur de 30m, grâce aux compétences de cordiste des agents de la Brigade verte et aux équipements spécifiques (tracteur forestier, treuil...).

Ainsi, 75 m³ de bois ont pu être coupés et évacués au niveau de la falaise. Ces travaux ont mobilisé une équipe de 3 agents techniques pendant 5 semaines.



📷 Vue du glissement rive gauche du Bernazeau



📷 Travaux sur corde sur les berges du Bernazeau

DOSSIER RÉGLEMENTAIRE PPG :

Après plus de quatre années de travail, le dossier d'autorisation environnementale du PPG a été déposé auprès des services instructeurs fin 2020 pour une mise en enquête publique début 2021. Ce dossier est nécessaire car certains travaux peuvent avoir une incidence sur les milieux et les espèces. Il faut ainsi adapter notre programmation et nos techniques d'intervention aux périodes sensibles pour la faune et à la fragilité des habitats.

Natura 2000

Site "Gaves de Pau & de Cauterets"

Développement de chantiers tests dans la lutte contre les plantes invasives

Depuis plusieurs années, le PLVG s'est engagé dans la lutte contre les plantes invasives qui colonisent les berges et les atterrissements des cours d'eau. Cette implication, qui intervient à la fois dans le cadre de la démarche Natura 2000 et du PPG, est formalisée dans un plan de gestion des plantes invasives.

Chaque année, la Brigade verte réalise d'importantes opérations de lutte contre 4 principales plantes invasives : le Buddleia de David, la Renouée du Japon, l'Impatience de l'Himalaya et le Robinier faux-acacia. Différentes techniques sont employées selon les espèces traitées et les secteurs d'intervention (arrachage, broyage, coupe...). Malgré la connaissance du terrain et l'estimation visuelle de l'efficacité des divers moyens de lutte, le PLVG ne disposait pas d'indicateurs chiffrés et objectifs sur l'efficacité des techniques développées.

Afin d'évaluer la pertinence des techniques employées mais aussi de rationaliser le volume de travail des agents de la Brigade verte (temps passé/efficacité de la méthode), un protocole de suivi de l'efficacité des actions de lutte contre les plantes invasives a été élaboré et mis en place à travers des chantiers tests sur le bassin versant.

Le suivi comprend à la fois un volet sur la végétation (sur la base de placettes ou de plusieurs pieds pour les espèces ligneuses) et à la fois un volet « investissement humain » (temps agent par chantier).

Il devrait se poursuivre sur 2 ans minimum avant de pouvoir livrer ses premières conclusions. Il constituera un support important pour optimiser le travail de la Brigade verte dans la lutte contre les plantes invasives.



Au total, 10 techniques de lutte ont été testées en 2020

-  **Arrachage (1 passage/an) et fauche (2 passages/an)** de l'Impatience de l'Himalaya
-  **Coupe (3 passages/an), Arrachage, Broyage, Coupe+brûlage** de la souche sur le Buddleia de David
-  **Coupe (4 passages/an), et arrachage (4 passages/an)** sur la Renouée du Japon
-  **Annelage (écorçage superficiel)** total et partiel sur le Robinier faux acacia

Site "Tourbière et Lac de Lourdes"

Suivi et cartographie des habitats d'intérêt communautaire

Les habitats de la tourbière sont suivis tous les deux ans par une méthodologie scientifique définie en 2016 afin d'évaluer l'état de conservation, leur évolution et ainsi d'évaluer l'efficacité de la gestion menée sur le site.

En 2020, le suivi a abouti sur une nouvelle cartographie des habitats d'intérêt communautaire. 9 habitats ont été répertoriés. Au total, les habitats d'intérêt communautaire couvrent une surface de près de 12 hectares, sur les 16 hectares que compte la tourbière.

La tendance générale sur le site est à la fermeture par les ligneux, en particulier sur la partie Nord-est. Cependant, les opérations de pâturage développées ces dernières années sur ce secteur vont s'intensifier pour enrayer ce phénomène. Des opérations de débroussaillage manuel viendront s'y ajouter si besoin.



Étude de la population du fadet des laïches

Le fadet des laïches un des papillons de jour les plus menacés en Europe. En Hautes-Pyrénées, l'espèce n'est présente que sur deux localités, dont le site Natura 2000 « Tourbière et Lac de Lourdes », qui constitue probablement la limite méridionale de sa répartition dans le pays. Le document d'objectifs du site prévoit un ensemble de mesures, à la fois sur sa connaissance et sur l'amélioration de la qualité de ses habitats.

Cette année, le suivi de sa population a été renouvelé pour évaluer l'état de la population et vérifier la pertinence des actions engagées sur les habitats naturels.

Deux protocoles ont été mis en place :

- Les transects linéaires fixes qui permettent de dénombrer les papillons croisés le long de plusieurs parcours sur la tourbière, qui restent fixes dans le temps afin de réaliser des comparaisons interannuelles

- La CMR « Capture-Marquage-Recapture » qui vise à

capturer et marquer les fadets pour une identification individuelle. Les résultats font l'objet de tests statistiques qui donnent des informations précises sur la population (effectifs, durée de vie, déplacement des individus, sex ratio...).

En 2020, 27 fadets ont été capturés entre la mi-juin et la mi-juillet, ce qui a permis d'estimer la taille de la population à 110 individus contre 300 en 2016.

Ce résultat est à nuancer car le début de la période de vol en 2020 n'a pas été suivi en raison de l'émergence précoce des

papillons (hiver et printemps très doux).

D'après les résultats, le papillon n'utiliserait plus la partie nord-est (où se trouve pourtant ses plantes hôtes en quantité), ni la partie centrale bombée de la tourbière.

Cela pourrait être dû à une dégradation de la qualité de ses habitats de reproduction, par assèchement ou envahissement par les ligneux, mais ces hypothèses restent à confirmer.



Les travaux de gestion menés via 3 contrats Natura 2000 pour limiter le développement des espèces ligneuses sur la tourbière : débroussaillage sur près de 1 hectare et pâturage sur 12 hectares environ par 5 chevaux, 4 vaches lourdaises et 5 vaches highland



La Brigade Verte & son chantier d'insertion

Un équipement toujours plus performant

Après l'achat du tracteur forestier début 2020, la Brigade s'est équipée d'un broyeur à branches. Au vu du volume de travaux de gestion de la végétation que nous réalisons, la production de rémanents (résidus de coupe) est importante. Les gros bois sont débités et évacués hors d'atteinte des hautes eaux, puis soit laissés sur place, soit récupérés par les propriétaires riverains. Les branchages sont, selon les quantités, soit laissés sur place soit brûlés pour les espèces invasives soit broyés. C'est notamment le cas au niveau des centres bourgs où le dépôt sur site n'est pas envisageable ou lorsque le brûlage des invasives n'est pas autorisé. Aussi, l'investissement de ce broyeur nous permet de limiter le recours à des prestataires et d'agir plus rapidement et au fur et à mesure de nos chantiers.

Arrêt des chantiers pendant le confinement Covid

Si les activités administratives ont pu se poursuivre pendant le confinement du printemps 2020 grâce au télétravail, les chantiers ont été interrompus. La reprise s'est faite progressivement avec tout d'abord les agents techniques puis le chantier d'insertion. Une organisation particulière a été nécessaire afin de limiter les croisements au sein de l'atelier, ainsi que le nombre d'agents par véhicule.

Problématique de mobilité des agents en insertion

L'ACI est confronté depuis plusieurs années au défaut de permis de conduire et de voiture pour de nombreux agents en insertion. S'ajoute à cela, une part importante de personnes venant de Lourdes et l'absence de transport en commun pour se rendre à nos ateliers techniques basés à Saint-Savin. Aussi, un covoiturage volontaire a été mis en place grâce à la bienveillance des agents et encadrants techniques de la Brigade verte. Durant toute l'année 2020, cette organisation a ainsi mobilisé 2 conducteurs pour transporter les 8 agents en insertion de Lourdes vers nos ateliers. Aussi, afin de limiter le nombre de conducteurs, le PLVG a souhaité s'équiper d'un véhicule 9 places pour assurer ce covoiturage, ainsi que les déplacements sur chantier. Le véhicule a été livré en janvier 2021.



📷 Livraison du broyeur



📷 Broyage de résidus de coupe sur le Lac vert

Renouvellement de l'équipe encadrante de l'ACI

L'année 2000 a été marquée par le départ des 2 encadrants techniques insertion (ETI) et du coordinateur insertion, tous trois partis pour de nouveaux horizons professionnels. Les deux ETI ont pu être remplacés contrairement au coordinateur par manque de candidats compétents. Ainsi, Mme Flavie Fernandez a rejoint l'ACI en juillet 2020 et M. Romuald Gimenez, en novembre 2020.

Par ailleurs, afin de pallier l'absence du Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP) et poursuivre l'accompagnement des agents en insertion, nous avons accueilli une stagiaire CIP, Mme Virgine Lanoy.

Malgré une année très particulière au niveau de l'accompagnement socio-professionnel dû à la crise sanitaire, les objectifs 2020 de l'atelier chantier d'insertion ont pu être atteints. L'équipe insertion du PLVG a maintenu des appels hebdomadaires à chaque personne en parcours d'insertion afin de maintenir le lien et le travail sur le projet professionnel lors du 1er confinement de mars à juin. Lors du 2eme confinement, de novembre à décembre 2020, l'activité sur chantiers s'est poursuivie normalement permettant ainsi la réalisation des travaux de gestion des cours d'eau.

Les actions phares de l'année

- Réalisation de 8 ateliers radios animés par Fréquence Luz et d'un direct radio en décembre
- Accompagnement de personnes en parcours au forum de l'emploi de Tarbes (automne 2020)
- Réalisation dans son intégralité du marché de service d'insertion et de professionnalisation relatif à l'entretien d'espaces naturels et d'ouvrages contigus à des chaussées départementales dans son intégralité (3000 h d'insertion réalisées)
- Mobilisation de l'association Portes Ouvertes 65 pour de la formation FLE (Français Langues Etrangères) pour 2 agents
- Réalisation d'une prestation de services d'insertion avec la commune d'Ourdis-Cotdoussan

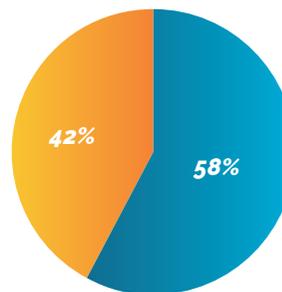
En 2020, peu d'ateliers collectifs ont pu être réalisés, mais ceux-ci ont été compensés par un accompagnement socio-professionnel individuel plus resserré de la part de l'équipe insertion.

La durée moyenne de passage dans la structure reste d'une douzaine de mois, permettant ainsi d'avoir un laps de temps suffisant afin de travailler sur le projet professionnel, la résolution des problématiques sociales et d'accompagner ainsi au mieux les personnes vers une sortie dynamique.

Les principales difficultés sociales exprimées au cours de l'accompagnement sur l'année 2020 constituant de réels freins au retour à l'emploi ont été : les problématiques de santé, les difficultés budgétaires et administratives, l'environnement familial ainsi que la mobilité. Un diagnostic est réalisé à l'entrée de chaque personne au sein du chantier d'insertion. Des objectifs mensuels sont fixés en concertation et en fonction des problématiques rencontrées. Le PLVG s'appuie sur un réseau de professionnels et de partenaires extérieurs (renforcé en 2020) pour travailler sur ces problématiques.

Des résultats 2020 restant satisfaisants malgré un bassin d'emploi sinistré :

12 personnes sont sorties du chantier d'insertion au cours de l'année 2020 : 58% en sorties dites dynamiques (7 agents) et 42% en sortie chômage (5 agents), détaillées dans le graphique ci-contre.



- Sorties dynamiques (7 agents)
- Sortie chômage (5 agents)

Sur les sorties dites « dynamiques », près de la moitié concernent une sortie vers de la formation qualifiante, près d'un tiers concernent une reprise d'activité indépendante et/ou création d'entreprise, les autres sont suivies d'un contrat ou d'un CDD inférieur à 6 mois.

Quelques chiffres

5 agents d'encadrement technique et administratif du chantier d'insertion

25 personnes accueillies dont

16% de femmes 84% d'hommes

48% sont bénéficiaires du RSA

20% ont moins de 26 ans et

12% ont plus de 50 ans

156h de formations externes

52 jours de stage réalisées par 10 agents

323h de formations internes

Une année particulière pour le SPANC !

L'activité 2020 du SPANC a été très fortement impactée par le COVID et les confinements successifs. Le début de chaque année est destiné à la clôture des rapports de visite de l'année précédente, à la réalisation des bilans et à l'organisation de l'année (planification des contrôles, mise à jour des listes d'usagers, contact avec les maires des collectivités à contrôler...).

Le confinement strict du printemps 2020 nous a obligé à commencer nos contrôles en juin 2020 (activité nulle pendant deux mois).

Aussi, plusieurs contrôles n'ont pu être réalisés pour cause de reports demandés par les usagers, d'absences et des restrictions de déplacements liées au COVID 19 (nombreux habitats secondaires). Ces contrôles seront reportés à 2022.

Quelques chiffres

NOMBRES DE CONTRÔLES EFFECTUÉS EN 2020

Pour les installations neuves et réhabilitées :

- 62 pour des permis de construire et autant pour des certificats d'urbanisme
- 59 contrôles d'installations neuves ou réhabilitées jugées conformes et aucune non-conformité

Pour les installations existantes :

- 332 contrôles effectués (contre 464 en 2019)
 - 252 sur les 15 communes programmées
 - et le reste dans le cadre de vente
- 40% sont conformes et 60% sont non-conformes ou absentes
- 40 vidanges réalisées par SARP Sud-Ouest, prestataire du PLVG

Renouvellement du conseil d'exploitation

Afin de gérer la régie du SPANC, un conseil d'exploitation a été créé. Cette instance dispose d'un rôle consultatif sur toutes les questions relatives au service ; le comité syndical du PLVG reste l'organe décisionnaire.

En effet, une régie à simple autonomie financière est intégrée à la personnalité juridique de la collectivité de rattachement. C'est donc le PLVG qui fixe les règles générales d'organisation et de fonctionnement du service. Suite au renouvellement des membres du conseil syndical du PLVG lors de la séance du 16 septembre 2020, les membres du conseil d'exploitation ont été également revus :

*Marie PLANE qui préside cette instance,
Nicolas ZARAGOZA, Joseph FOURCADE,
Pierre CABARROU, Matthieu CUEL.*



An aerial photograph of a mountain valley. In the foreground, a paved road runs parallel to a rocky riverbed. The valley is lush with green trees and fields. In the background, there are large, rugged mountains with some snow-capped peaks under a blue sky with scattered white clouds.

PRÉVENTION DES INONDATIONS





Bilan PAPI 2020

Présentation du pôle prévention des inondations

Le pôle PI assure le suivi des études et travaux définis par le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), pour la sensibilisation et la protection des populations, la réduction de la vulnérabilité du territoire et l'amélioration du fonctionnement hydraulique.

Il gère également les travaux en post-crues, comme ce fut le cas en 2018 et 2019.

Ce pôle travaille en étroite collaboration avec le pôle GeMA et notamment les techniciens rivière pour leur grande connaissance du terrain.

En 2020, ce service était composé du directeur adjoint et de 4 ingénieurs (dont Rabab Yassine, élève doctorante pour la thèse relative à l'aménagement du Lac des Gaves, soutenue en juillet 2020).



Le PLVG porte depuis la fin d'année 2015 l'animation et la mise en œuvre du PAPI Gave de Pau amont. Son rôle est d'animer et de coordonner toutes les actions dans l'objectif d'une mise en œuvre cohérente de la stratégie de réduction de vulnérabilité du territoire. Le PAPI est un outil partenarial avec des actions portées par le PLVG ou encore les communes (axe 3) ou l'Etat (axe 4) et financées par de nombreux partenaires. Grâce à un second avenant, ce PAPI a été prolongé jusqu'au 31/12/2021 et des actions complémentaires ont pu être ajoutées.

A ce jour, en dehors des nouvelles actions portées par le second avenant, toutes les actions inscrites au PAPI et finançables ont vu leurs subventions attribuées. Les subventions versées pour financer le PAPI sont les suivantes :

- Etat : 4,9 M€ de Fonds Barnier
- Agence de l'Eau Adour-Garonne : 460 000€
- Conseil Régional Occitanie : 170 000€.

Taux d'avancement des actions du PAPI

	MONTANT DÉPENSES (HT OU TTC)			MONTANT RECETTES		
	PRÉVU	RÉALISÉ	TAUX	PERÇU	TOTAL	TAUX
AXE 1	1 223 2000.00 €	795 847.55 €	65%	855 560.00 €	510 188.95 €	60%
AXE 2	87 000.00 €	47 608.93 €	55%	54 650.00 €	19 629.02 €	36%
AXE 3	264 000.00 €	_ €*	0%	52 800.00 €	- €*	0%
AXE 4	144 000.00 €	_ €**	0%	114 000.00 €	- €**	0%
AXE 5	1 070 000.00 €	133 837.00 €	13%	947 000.00 €	127 912.00 €	14%
AXE 6	13 908 009.00 €	8 313 384.01 €	60%	7 685 418.00 €	4 081 534.69 €	53%
AXE 7	684 000.00 €	112 665.29 €	16%	294 000.00 €	47 448.78 €	16%
TOTAL	17 380 209.00 €	9 403 342.78 €	54%	10 003 428.00 €	4 786 713.44 €	48%

* **Axe 3** : actions non financées portées principalement par les communes

** **Axe 4** : actions principalement portées par l'Etat

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondation

Axe 2 : Surveillance et prévision des inondations

Axe 3 : Gestion de crise

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Axe 6 : Ralentissement dynamique des écoulements

Axe 7 : Gestion des ouvrages hydrauliques

80% des actions prévues au PAPI sont engagées, dont certaines devront être prolongées au-delà de la fin du premier programme, notamment les actions de l'axe 6. D'autres ne pourront pas être réalisées dans ce premier programme.

Un deuxième programme d'actions sera mis en place début 2022, il s'appuiera sur le bilan du premier PAPI et constituera la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) du territoire à risque important de Lourdes (TRI).

Réseau de surveillance des crues du Gave de Pau

CONTEXTE

Le PLVG met en place un réseau de stations hydrométéorologiques sur les têtes de bassin - sur l'Yse, le Bastan, le Gave de Cauterets, le Gave d'Azun, le Gave d'Héas et le Gave de Gavarnie - pour disposer d'informations sur les niveaux des rivières et les cumuls de précipitations en temps réel.

Les 7 stations installées à ce jour permettent au PLVG de surveiller et d'anticiper les hauteurs d'eau au niveau des ouvrages dont il est responsable (système d'endiguement notamment) et de fournir des éléments d'aide à la décision aux maires dans le cadre de leur plan communal de sauvegarde (PCS).

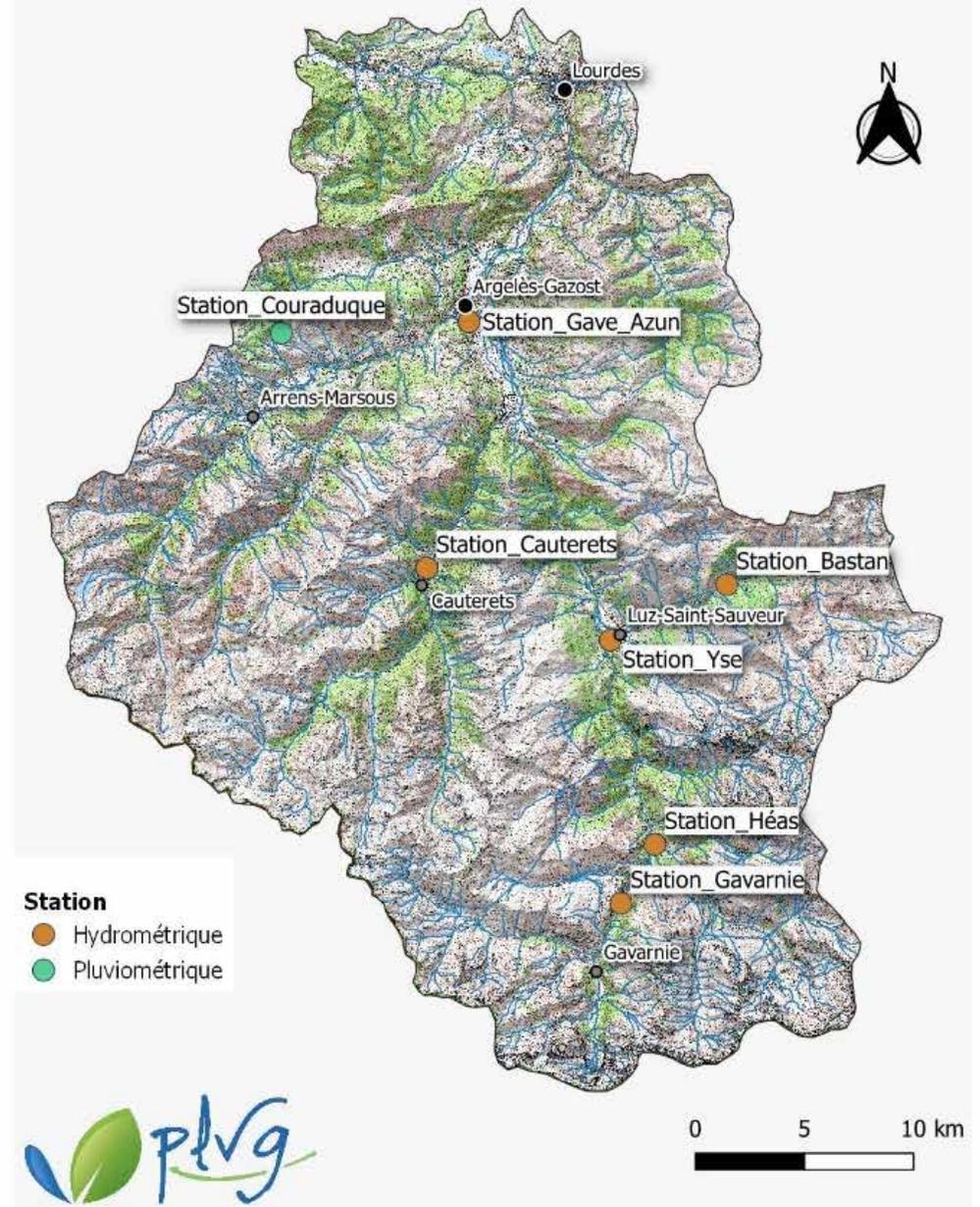
Ce réseau est amené à être renforcé à l'avenir afin de couvrir l'ensemble du bassin versant et anticiper du mieux possible les épisodes pluvieux générateurs de crues.

Cette action est financée par l'Etat (50%) et la Région (20%) dans le cadre du PAPI.



 STATION DU GAVE D'HÉAS À GAVARNIE-GÈDRE

Carte de localisation des stations hydrométriques et pluviométriques du PLVG



Carte de localisation des stations

Projets de travaux en préparation

Aménagement du cours d'eau du Bernazau à Sassis et Sazos

Le cours d'eau du Bernazau a connu de fortes crues en octobre 2012 et juin 2013, qui ont eu des conséquences importantes sur les bâtiments, les voiries, les réseaux, les bâtiments et l'environnement.

Le projet a pour objectif :

- Pour le plateau amont du Bernazau : de protéger la commune de Sazos contre les débordements en crue du Bernazau depuis le plateau amont.
- Pour le Bernazau aval : de protéger les habitations du centre de Sassis contre les crues..

Le dossier environnemental au titre de la loi sur l'eau comprenant études de danger, étude d'impact, dossier Natura 2000, déclaration d'intérêt général et déclaration d'utilité publique a été déposé en juin 2020. L'enquête publique devrait se tenir au second semestre 2021. Les travaux sont prévus à l'automne 2022.

BUDGET :

- Etudes de conception et réglementaires : 82 000 € HT
- Subventions : 40% Etat calamité, 40% Etat PAPI

Prévention des inondations sur le secteur de Clavanté Concé à Cauterets

Le secteur de Clavanté-Concé à Cauterets a été durement touché par la crue du Gave de Cauterets de juin 2013. Les enjeux qui ont résisté à la crue et qui sont situés entre le Gave de Cauterets et la RD 920 sont exposés à un risque prévisible de crue torrentielle : parking de Clavanté, commerces et bâtiments de la zone commerciale et de la zone artisanale et une habitation privée sur Concé.

Dans un premier temps, un programme de travaux a été conçu avec l'objectif de protéger les enjeux exposés pour une crue de période de retour 50 ans. Le dossier réglementaire associé à ce programme a fait l'objet de demandes de compléments de la part des services de l'Etat (système d'endiguement, ancienne décharge, espèces protégées d'un point de vue environnemental) qui conduisent à revoir en profondeur la stratégie de prévention des inondations du secteur de Clavanté-Concé.

Une solution de délocalisation des enjeux va donc être étudiée en compléments des réflexions déjà menées. L'étude sera lancée à l'automne 2021.



GAVE DE CAUTERETS A CLAVANTE PEU DE TEMPS APRES LA CRUE DE JUIN 2013



GAVE DE CAUTERETS A CLAVANTE PEU DE TEMPS APRES LA CRUE DE JUIN 2013

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Gave de Gavarnie, en amont du centre bourg de Gavarnie

Le projet d'aménagement s'étend sur 800 mètres entre le pont Nadau et le camping de la Bergerie, il consiste à réaliser :

- Des renforcements de protections de berge existantes
- Des créations de protections de berge
- L'élargissement d'un ouvrage hydraulique existant sur un affluent en rive droite

Le dossier environnemental au titre de la loi sur l'eau comprenant étude d'impact, dossier Natura 2000, déclaration d'intérêt général et déclaration d'utilité publique a été déposé en décembre 2020.

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2022.

BUDGET :

- Etudes de conception et réglementaires : 90 000 € HT
- Subventions : 50% Etat PAPI

Travaux de protection contre les inondations du Gave d'Héas à Gavarnie-Gèdre

Après l'abandon du projet initial plus ambitieux de création d'une digue de protection contre les inondations, le projet actuel vise à réaliser des travaux de modelage du lit majeur du Gave d'Héas (terrassements) et des travaux de végétalisation du site. Les objectifs sont de diminuer le risque d'inondation sur les deux habitations existantes et de favoriser le ressuyage des écoulements des eaux vers l'aval du Gave.

En octobre 2019, le projet a reçu un avis favorable de la Commission Départementale Nature Sites et Paysages. L'enquête publique préalable aux travaux a eu lieu du 24 août au 25 septembre 2020 (Déclaration d'Intérêt Général) et a reçu un avis favorable assorti d'une recommandation.

Les travaux seront réalisés à l'automne 2021.

BUDGET

- Etudes techniques et réglementaires, y compris projet initial de création de digue : 65 000 € HT
- Subventions : 40% Etat, 15% Région



TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DU GAVE D'HÉAS À GAVARNIE-GÈDRE

Confortement des berges de Soum de Lanne à Lourdes

Le PLVG a effectué des travaux de sécurisation de la berge du Gave de Pau au droit du quartier Soum de Lanne à Lourdes.

Après travaux, le suivi du dispositif d'instrumentation (relevés topographiques des cibles et inclinomètre) a été prolongé afin de s'assurer de l'absence de mouvement sur le talus.

Le suivi écologique post-travaux imposé par l'arrêté préfectoral concerne les poissons, les habitats naturels d'intérêt communautaire et les habitats du cincle plongeur, de la bergeronnette des ruisseaux et des reptiles.

Le suivi du dispositif d'instrumentation et le suivi écologique se termineront durant l'été 2021.

BUDGET

- Suivi du dispositif d'instrumentation sur 2 ans : 10 100 € HT
- Suivi écologique sur 3 ans : 18 345 € HT



ENROCHEMENT DE SOUM DE LANNE EN 2021

Aménagements hydrauliques sur le torrent de l'Yse

Le projet comprend deux secteurs à aménager :

- L'Yse aval entre le pont de la RD 921 et la confluence avec le gave de Gavarnie
- L'Yse amont au-dessus du pont de Villenave pour la réalisation d'un filtre à matériaux

Les études ont démarré en mai 2020, le rendu d'avant-projet est prévu à l'été 2021. A l'automne 2021, des échanges avec les élus et les riverains permettront de finaliser un avant-projet concerté qui servira de base au dossier réglementaire. Le dépôt de ce dossier auprès des services de l'Etat est prévu en février 2022.

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2023 pour l'Yse aval. Le calendrier des travaux n'est pas fixé pour l'Yse amont

BUDGET

- Etudes de conception et réglementaires : 196 000 € HT
- Subventions : 50% Etat PAPI pour l'Yse aval 80% Etat et Région pour l'Yse amont



PHOTO MONTAGE : SCÉNARIO RETENU POUR LE BARRAGE FILTRANT SUR L'YSE EN AMONT DU SECTEUR URBANISÉ DE LUZ-SAINT-SAUVEUR



Travaux 2020

Réalisation de 2 plages de dépôt à Arrens-Marsous sur la Coustette et le Lingé



PLAGE DE DÉPÔT DU LINGÉ
(VUE VERS L'AMONT)



PLAGE DE DÉPÔT DU LINGÉ

Lors des crues de mai, juin et juillet 2018, les matériaux charriés par les eaux de la Coustette et du Lingé ont causé l'obstruction et le débordement des réseaux dans lesquels ces cours d'eau n'arrivaient plus à s'engouffrer. Le PLVG a donc décidé de réaliser deux plages de dépôt sur les torrents de la Coustette et du Lingé afin de provoquer le dépôt de matériaux sédimentaires lors des crues et de protéger ainsi les habitations en aval de ces ouvrages.

Les travaux se sont déroulés de janvier à août 2020 avec des périodes d'interruption liées à la crise COVID.

BUDGET

- Maîtrise d'œuvre : **40 000 € HT**
- Travaux : **185 000 € HT**
- Subventions : **40% Etat DETR**
10% Région



PLAGE DE DÉPÔT DU LINGÉ

Réparation d'enrochement sur le Bastan à Barèges

La crue du Bastan de décembre 2019 a généré des dégâts en pied de berge au droit de l'avenue Louvois. Ces désordres risquaient de s'accroître lors des crues saisonnières et de conduire ainsi à une diminution du niveau de protection contre les inondations du centre bourg de Barèges.

Les travaux ont permis la fourniture et la pose de 90 M3 d'enrochement bétonné. Les travaux ont été réalisés en octobre 2020.



TRAVAUX ACHEVÉS SUR BARÈGES (AVENUE DE LOUVOIS)

Evacuation des matériaux du Bastan à Esquièze-Sère

La crue du Bastan de décembre 2019 a aussi généré le dépôt d'environ 2 000 m³ de matériaux sur l'aval de la plaine d'Esterre à Esquièze-Sère.

Au vu de la proximité immédiate des secteurs urbanisés de Luz-Saint-Sauveur et d'Esquièze-Sère, il était nécessaire de réaliser des travaux d'évacuation de ces matériaux.

Un lieu de dépôt hors d'eau en rive gauche du gave de Gavarnie à Saligos a été utilisé pour la réinjection des matériaux.

Les travaux ont été réalisés en octobre 2020.

BUDGET

- 17 000 € HT
Fonds de solidarité Etat 30%
Région 20%



EVACUATION DES MATÉRIAUX DE LA PLAGE DE DÉPÔT DU BASTAN EN AMONT DE LUZ VERS SALIGOS SEPTEMBRE 2020

Travaux de réparation sur le Boularic à Aucun

La crue du Boularic de décembre 2019 a causé des dégâts sur le Boularic nécessitant d'intervenir rapidement en 2 points :

- Entre le pont de Bélem et le pont de la RD918 : Réparation du soubassement des murs de protection du bourg et du lit du torrent par remplissage des pieds de murs en enrochement bétonné et pavage du lit en enrochement libre.
- A la confluence du Boularic avec le gave d'Azun : Protection de la conduite d'alimentation en eau potable située sous le chemin communal longeant le Boularic.

Les travaux ont été réalisés par la commune d'Aucun de juin à septembre 2020.

BUDGET

- Mairie d'Aucun : 138 000 € HT pour les travaux de SBTP



TRAVAUX DU BOULARIC AU PRINTEMPS 2020

Abaissement de risque sur le Souët à Gaillagos

Les crues successives de 2018, 2019 et 2020 ont touché plusieurs habitations dans le bourg de Gaillagos et les matériaux charriés par les eaux du Souët ont causé l'obstruction et le débordement de plusieurs ouvrages.

Compte tenu de la très grande instabilité des berges et du risque d'obstruction du lit dans le centre du village, le PLVG a décidé de réaliser des travaux d'abaissement de risque du Souët dans sa traversée du bourg.

Les travaux ont été réalisés en octobre 2020.

BUDGET

- 58 000 € HT
- Financement : Etat 53% (DETR)



TRAVAUX DE SÉCURISATION DU SOUET SEPTEMBRE 2020



Thèse relative à l'aménagement du Lac des Gaves

Le projet de recherche concernant le devenir du Lac des Gaves avait pour ambition d'aborder la restauration de ce tronçon sous un angle global et systémique. La démarche méthodologique adoptée se voulait pluridisciplinaire. La dynamique du système Lac des Gaves a ainsi été appréhendée sous différents angles et différentes échelles, nécessitant l'intervention de domaines scientifiques variés (hydrologique, hydraulique, géomorphologie, risques, réseau bayésien). Cette thèse a été soutenue en juillet 2020 et les principaux résultats de ce travail de recherche ont été présentés en comité de pilotage aux parties prenantes en octobre 2020. La thèse est disponible sur le site internet du PLVG.

De l'analyse historique à la compréhension de la dynamique sédimentaire

Le premier volet concernait la compréhension des évolutions du tronçon du Lac des Gaves et du système torrentiel amont composé des sous-bassins versants des Gaves de Cauterets et de Gavarnie. Il s'agissait d'identifier les différentes pressions (anthropiques et naturelles) ayant conduit au contexte hydro-sédimentaire actuel à travers une approche rétrospective et expérimentale. La figure ci-jointe illustre le protocole mis en place.

Les volumes de sédiments charriés (matériaux grossiers) et piégés dans le Lac des Gaves ont été estimés à :

- Environ **2 760 m³/an** pour la période de 1995 - 2006 ;
- Entre **1 680 et 4 320 m³/an** pour la période de **2006 - 2012** pré-crue d'octobre ;
- Entre **41 600 et 86 400 m³** pour la période de **2012 - 2013** qui couvre les deux crues d'octobre 2012 et de juin 2013 ce qui explique les volumes élevés ;
- Entre **5 360 et 10 720 m³** pour la période de **2016 - 2019** (dont la crue de juin 2018).



Figure 2 : Protocole de suivi de la mobilité sédimentaire sur le terrain

La situation et le comportement géomorphologique particulier de ce tronçon ont, de ce fait, été un réel atout permettant de constituer une base de données de terrain utile pour la calibration et la validation des modèles développés dans le cadre du projet.

Le deuxième volet concernait la qualification et la quantification des processus liquide et solide. Des calculs de bilans sédimentaires ont donc été conduits dans le but d'identifier la quantité de matériaux arrivant au Lac des Gaves et modifiant potentiellement sa morphologie. Les résultats des calculs ont été comparés aux valeurs de terrain issues de la reconstitution historique du remplissage du Lac des Gaves.

Parallèlement, l'événement de 2018 qui s'est produit dans les délais du projet de recherche a été suivi et a permis de relever une quantité importante de données de terrain permettant d'alimenter les modèles numériques. Ainsi, il a été estimé que le volume de matériaux charriés par la crue de juin 2018 est compris entre 2 104 m³ et 26 974 m³ (selon la formule mathématique choisie).

Échantillonnage granulométrique

Donnée entrée
– estimations du charriage

Mobilité des placettes

Identification des zones
actives

Suivi topo-bathymétrique

Qualification des processus
– érosion / dépôt

Mesure du charriage

Quantification – apports
sédimentaires dans le LDG

Des modèles pour mieux anticiper le devenir du site

Des ateliers participatifs avaient été mis en place avec les parties prenantes pour définir les enjeux à prendre en compte et les scénarios d'aménagement à modéliser.

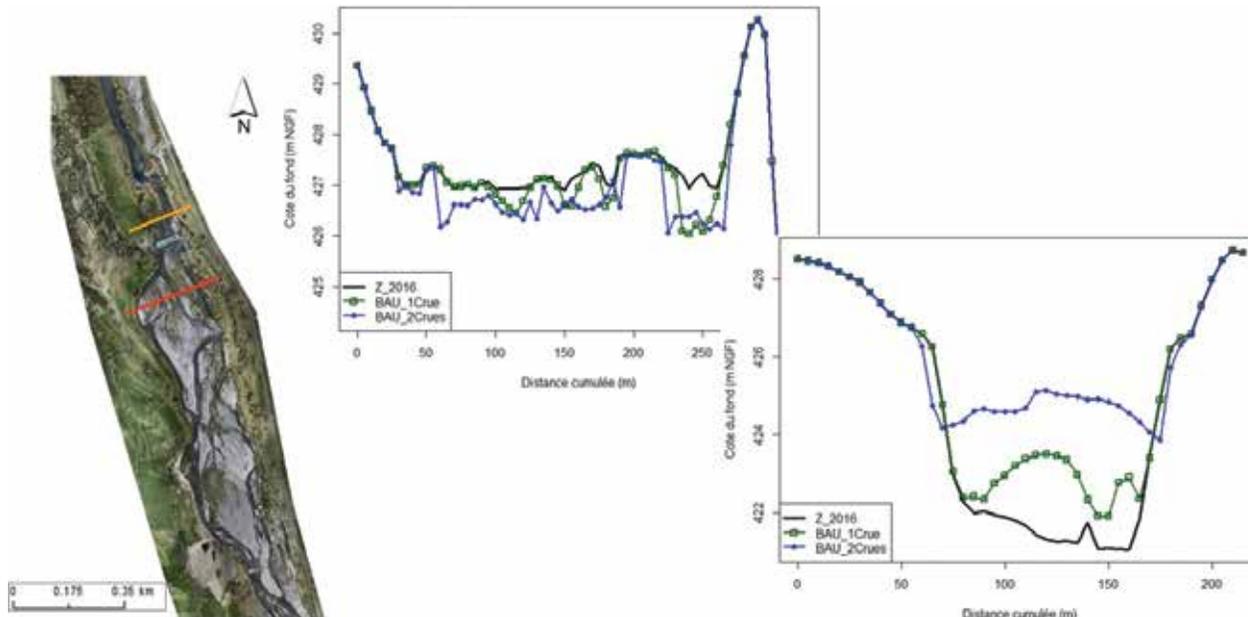
Un modèle a donc été développé en utilisant le logiciel TELEMAC avec la formule de Meyer-Peter-Müller pour caractériser le transport solide à l'échelle du tronçon du Lac des Gaves et calibrer la crue de juin 2018. Ainsi, il a été possible de simuler des scénarios d'aménagement du tronçon et notamment différentes hauteurs d'arasement partiel du seuil de Préchac. Les résultats indiquent que de très fortes incisions menant potentiellement à des effondrements de

berges risquent de se produire en amont du seuil. A l'inverse, des dépôts importants sont observés en aval du seuil, pouvant conduire à l'exhaussement du lit du Gave sur ce secteur et, par conséquent, à des débordements vers les enjeux de la zone. Dans la perspective où le seuil de Préchac ne serait pas touché, le transit sédimentaire par charriage pourrait être atteint sur ce seuil suite à deux crues morphogènes type 2018 (cf. figure jointe).

Il a également été démontré, grâce à cette approche, que le scénario initialement privilégié (abaissement / suppression du seuil de Préchac) n'était pas le plus avantageux sur plusieurs

aspects (continuité écologique, sécurité des biens et des personnes, etc.). En effet, une action sur ce seuil ne ferait que déplacer le problème au premier point bloquant en amont, correspondant au seuil de Beaucens. Une action conjointe est donc à privilégier.

Des mesures complémentaires sont donc à envisager pour accompagner les actions potentielles sur le seuil de Préchac. Grâce au travail de Rabab Yassine et à son équipe de recherche, de nouvelles perspectives s'ouvrent et sont illustrées sur le schéma joint.



Retour sur la soutenance de la thèse

Ce projet de recherche était codirigé par le laboratoire de Génie de Productions de l'ENIT et l'Institut de Mécanique des Fluides de Toulouse. Les deux rapporteurs de la thèse ont souligné l'importance du travail d'analyse des données et de modélisation numérique et l'intérêt de ce travail avec les préoccupations de la communauté scientifiques en matière d'hydromorphologie des rivières à fond mobile. Ils ont également souligné l'honnêteté avec laquelle les incertitudes sur les résultats ont été présentées.

La thèse « Evaluation de l'efficience probable d'un projet de restauration fonctionnelle et durable d'un cours d'eau » a été soutenue en visioconférence le 10 juillet 2020 depuis l'ENIT de Tarbes dans le strict respect des consignes sanitaires. La conclusion du rapport de soutenance est ici présentée :

« En conclusion, le jury a été impressionné par l'ampleur du travail scientifique et opérationnel réalisé par Mme Rabab YASSINE. Ce travail ouvre la voie à de nombreuses perspectives de recherche et d'application sur le site des vallées des Gaves. Le jury a ainsi accordé à l'unanimité à Madame Rabab YASSINE le grade de Docteur de l'Université de Toulouse. Le jury propose aussi que cette thèse soit retenue pour participer au concours du Prix de Thèse Léopold ESCANDE. »



Etude hydraulique et analyse multicritère sur la voie verte des Gaves

OBJECTIFS

Définir le programme d'aménagement à envisager en PAPI 2 de la voie verte et du Gave de Pau pour :

- Protéger les enjeux les plus exposés aux crues du Gave de Pau en utilisant la voie verte comme ouvrage de protection
- Améliorer le fonctionnement hydromorphologique du Gave de Pau en le reconnectant avec ses zones inondables

L'année 2020 a permis d'obtenir une cartographie des zones inondables et proposer des scénarios d'aménagement.

La voie verte pourrait jouer un rôle de protection contre les crues sur 3 secteurs :

- Secteur A : plaine de Saint-Savin entre Pierrefitte et Lau-Balagnas
- Secteur B : plaine de Boo-Silhen
- Secteur C : plaine de Geu et de Ger

Sur ces trois secteurs, les scénarios suivants ont été élaborés et modélisés par le bureau d'études :

- Scénario 1 : Obstruction de tous les ouvrages de franchissement sous la voie verte – privilégié sur le secteur C
- Scénario 2 : Optimisation de la voie verte pour améliorer le niveau de protection (mise en transparence avec protection rapprochée, rehausse...) privilégié sur le secteur B

Des mesures de réduction de vulnérabilité du bâti semblent plus adaptées sur le secteur A, plutôt qu'une protection collective.

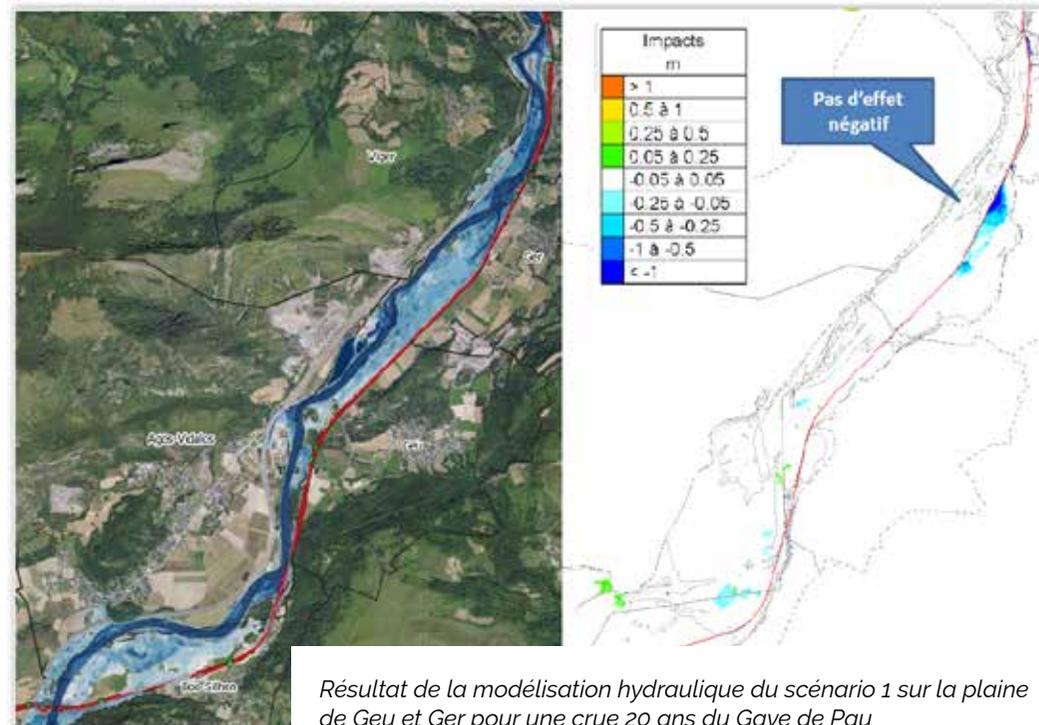
Le scénario 1 sur la plaine de Geu et de Ger n'induit pas d'augmentation significative côté Gave de Pau (modèle hydraulique). Des analyses géotechniques seront lancées en 2021 pour vérifier la rentabilité économique de ces aménagements.

MONTANT GLOBAL DE L'ÉTUDE :

- Tranche ferme : 168 625 € HT
- Tranches optionnelles : 86 375 € HT
- Programme topographique : 56 660 € HT
- TOTAL : 311 660 € HT

FINANCEMENT :

- AEAG : 108 375 € d'aides
- FPRNM : 128 700 € d'aides
- CRO : 56 691 € d'aides
- Soit une aide globale de 294 766 €



Classement du système d'endiguement de Pierrefitte-Nestalas et de Soulom

OBJECTIFS

Le système d'endiguement de ces deux communes concerne le Gave de Cauterets. L'étude vise à reconnaître ce système réglementaire et à définir le programme des travaux pour améliorer ou conforter le système de protection en place.

Durant l'été 2020, des essais géotechniques ont été réalisés pour affiner l'étude de danger et mettre à jour les PCS des communes. L'année 2021 permettra la concertation des riverains, la mise en place d'une astreinte au PLVG pour la surveillance de l'ouvrage et le dépôt du dossier réglementaire.

PRESTATAIRES

ISL, Hydrétudes et Biotope

CHIFFRES CLÉS

- Linéaire d'ouvrage : **3.5 km dont 1.2 km de digues**
- Montant global de l'opération : **210 000€ HT**
- Subventions : **Etat 50 %, Région 7.5 %**

en cours

Analyse des bois flottants et du risque inondation associé sur le Gave de Pau à Lourdes

OBJECTIFS

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le ministère de la transition écologique à travers l'INRAE financent un projet de recherche pour améliorer la connaissance et la gestion des embâcles. Compte tenu des effets des embâcles lors de la crue du Gave de juin 2013, un retour d'expérience et une analyse spécifique sont prévus sur le cas de Lourdes. D'où la participation du PLVG à ce programme.

Les objectifs de l'étude sont de :

- Faire une synthèse de l'état de l'art de la recherche, des retours d'expériences, et rédiger un guide pratique sur les bois flottants dans les rivières intégrant des préconisations et solutions pour concilier les enjeux environnementaux et le risque embâcles (ponts et seuils en rivières) en termes de gestion et d'aménagements.

- Cas spécifique de la Ville de Lourdes : retour d'expérience des crues récentes en termes d'apport de bois flottants, modélisation hydraulique 2D couplée avec un modèle de transport de bois flottants, analyse du risque inondation liée au risque embâcles sur les ponts et les endiguements, définition de solutions d'amélioration et évaluation coût bénéfice.

AVANCEMENT

La fin de l'étude est prévue courant 2021.

BUDGET

- 10 900 €HT (financement : 50% Etat, 20 % Région).

Systeme d'endiguement de la Ville de Lourdes

OBJECTIFS

- Identifier et caractériser les ouvrages existants
- Améliorer la connaissance des enjeux,
- Réaliser un diagnostic environnemental,
- Faire l'analyse hydraulique et économique pour dégager la meilleure stratégie de protection contre les inondations.

Deux scénarios d'aménagement ont été étudiés :

- **Scénario 1** : Endiguement complet du Gave de façon à éviter tout débordement en lit majeur dans la traversée de Lourdes pour la crue trentennale.
- **Scénario 2** : mise en transparence des ouvrages existants par arasement à la côte TN et installation de batardeaux linéaires amovibles en rives droite et gauche.

Aucun des deux scénarios n'est rentable à l'horizon 50 ans et ils présentent tous les deux des contraintes ne permettant pas leur mise en œuvre opérationnelle.

Une étude complémentaire va ainsi être lancée en fin d'année 2021 afin de concevoir un nouveau projet ayant le double objectif suivant :

- **Protéger Lourdes contre les inondations du Gave de Pau.**
- **Et aménager les berges et l'espace public.**

AVANCEMENT

L'étude a été livrée en fin d'année 2020 et la réunion de restitution finale a eu lieu en mars 2021.

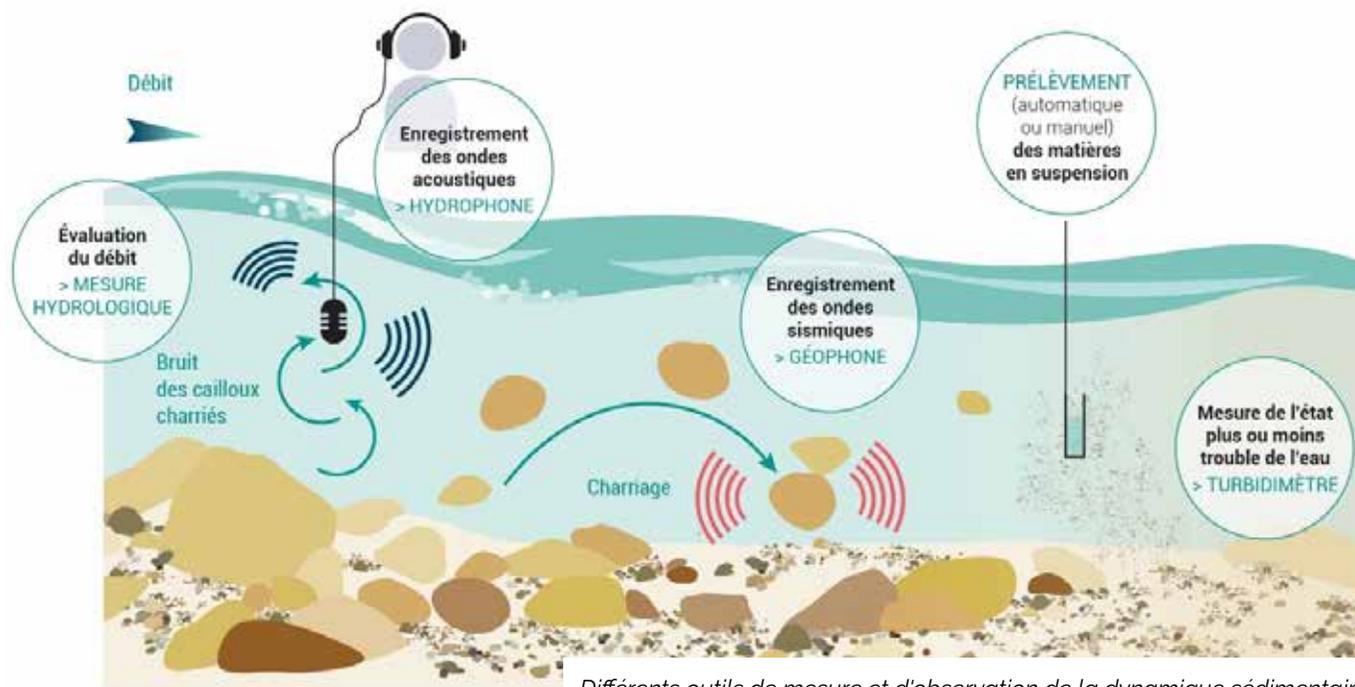
BUDGET

- 70 929 €HT (financement : Etat 50%, Région 20%).





Le projet O²H : un observatoire pour prendre « le pouls » des Gaves !



Différents outils de mesure et d'observation de la dynamique sédimentaire

OBJECTIFS

Initié en 2019 en réponse à un appel à projet de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le projet O²H a pour objectifs de mieux connaître la dynamique sédimentaire sur le bassin versant et d'éclairer les gestionnaires et les élus du territoire dans leur prise de décision en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Grâce à l'analyse des données existantes ou collectées, mesurer en temps réel l'activité sédimentaire des cours d'eau pourrait nous permettre d'anticiper les conséquences du transport solide - déplacement de matériaux, blocs rocheux, sédiments... - sur les enjeux alentours et donc être plus performant en termes de prévention des crues. Au-delà des objectifs scientifiques, cet observatoire doit donc permettre une gestion opérationnelle des cours d'eau des vallées des Gaves et une communication à l'attention du grand public sur le fonctionnement des cours d'eau torrentiels.

Si ce projet est reproductible, d'autres territoires du massif pyrénéen ou d'autres bassins versants de montagne pourraient en bénéficier.

Ce projet innovant à caractère expérimental fait l'objet d'un partenariat public-privé avec EDF, TETRAEDRE France et OGOXI-OGOXE et bénéficie du soutien de partenaires scientifiques.

L'année 2020 a permis de définir un schéma d'instrumentation à 2 niveaux :

- Un observatoire léger (topographie, observations visuelles, time-lapse, drone...) à déployer sur les têtes de bassin sur une période significative.
- Un observatoire plus sophistiqué (stations continues) : installation de stations de mesure continue intégrant différents capteurs sophistiqués (hydrophone, géophone, turbidimètre, caméras) et injection de galets équipés de puces RFID autour de l'ancien lac des Gaves sur la durée du projet pour suivre en continu le charriage des matériaux.

BUDGET

Le projet dispose d'un budget total de 500 000 € bien que chaque partenaire ait son budget propre. Celui du PLVG s'élève à 91 000€ financé à 70% par l'Agence de l'Eau et 10% par la Région Occitanie.



A cyclist in a blue jersey and helmet is seen from the back, holding a camera up to take a picture of a scenic mountain landscape. In the foreground, a herd of sheep is grazing in a green field. A blue lake is visible in the middle ground, surrounded by steep, forested mountains under a clear blue sky. Another cyclist is visible in the distance on the right. A red bicycle is parked on the right side of the frame.

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Présentation des missions pour le développement du territoire

Ce domaine d'intervention comprend d'une part, l'accompagnement de porteurs de projets dans le cadre des politiques territoriales et, d'autre part, la mission tourisme avec le développement de la filière vélo (cyclo et VTT), l'animation du réseau Altamonta, l'outil Pyrénées TV et l'application Patrimoine en balade.

Ces 2 missions anciennement réunies sous le pôle développement ont été rattachées directement à la directrice, du fait de la finalisation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat ou de l'animation filière forêt-bois.

Le PLVG au cœur des politiques contractuelles

En tant que PETR, le PLVG est le partenaire privilégié des financeurs publics que sont l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. En effet, les contrats signés avec ces partenaires permettent de mettre en avant la stratégie de développement du territoire et de favoriser le financement des projets les plus structurants. Grâce à des financements dédiés, et à un travail de proximité lors de l'instruction des dossiers, les projets inscrits dans ces contrats peuvent bénéficier jusqu'à 70 ou 80% d'aides publiques.

LES MEMBRES DES PETR (EPCI)

-  Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves
-  Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
-  Communauté de communes Haute-Bigorre

PÔLES D'ÉQUILIBRE

-  PETR PLVG
-  PETR Cœur de Bigorre
-  PÉRIMÈTRE LEADER, GAL Plaines et Vallées de Bigorre



En 2020, le PLVG dispose de trois outils contractuels. Le Contrat de Ruralité et le Contrat Territorial Occitanie arrivèrent à leur terme. La définition des nouveaux programmes est attendue pour fin 2021. Le programme Leader, qui devait s'arrêter en 2020, a été prolongé jusqu'à 2022.

Politiques contractuelles

Contrat de Ruralité (2017-2020)

Co-signé en mars 2017 entre le PLVG, l'Etat, la Région, le Département et la Caisse des Dépôts, ce contrat partenarial vise à rendre plus opérants les différents dispositifs financiers de l'Etat destinés aux collectivités.

Huit axes d'intervention sont prévus : accès aux services et aux soins, revitalisation des bourgs centres, attractivité du territoire, mobilités, transition écologique, cohésion sociale, égalité femmes-hommes et réciprocité urbaine-rural.

Des financements sont dédiés à ce contrat, correspondant à la Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL), ainsi qu'aux autres outils de financement pour optimiser l'investissement des collectivités pour les projets les plus structurants pour le territoire.

Pour la dernière programmation du contrat, 3 projets ont été financés avec **531 818 €** :

- Le regroupement scolaire à Argelès-Gazost
- La maison de santé pluridisciplinaire à Argelès-Gazost
- L'abattoir du Pays Toy.



Contrat Territorial Occitanie (2018-2021)

Ce contrat à l'initiative de la Région, est porté par les deux PETR partenaires : le PLVG et Cœur de Bigorre et co-signé par le Département. Le périmètre "Vallée de Bigorre" couvre les Communautés de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et de la Haute-Bigorre.

Le PLVG reste l'interlocuteur de toutes les communes de son périmètre pour les accompagner dans le montage de leurs dossiers, y compris les communes de l'agglomération.

Ce contrat repose sur 4 axes stratégiques :

- Développement économique et rayonnement international (soutien aux entreprises, au secteur touristique, aux Grands Sites).
- Améliorer le cadre de vie et la vitalité du territoire (services de proximité, rénovation énergétique, contrats bourgs-centres).
- Favoriser une croissance durable (énergies renouvelables, mobilités douces, ...).
- Favoriser la complémentarité entre territoires interdépendants (territoires ruraux et territoires urbains de l'agglomération).

La troisième année du programme opérationnel a été validée en novembre 2020 :

- 22 dossiers
- Plus de 14 millions d'euros de dépenses
- 71% d'aides publiques : Région, Département, Etat, Europe, Parc National des Pyrénées.



Dotation pour l'expérimentation et l'innovation

La Région a dédié une enveloppe financière au soutien de projets locaux innovants. Chaque année, les territoires doivent définir une thématique innovante et en 2020, la thématique retenue est le pastoralisme : favoriser les pratiques pastorales innovantes et la valorisation des ressources produites.

Programme LEADER 2014-2020

GAL Plaines et Vallées de bigorre

LEADER est un programme européen, conduit par une entité appelée Groupe d'Action Locale (GAL), qui vise à soutenir des projets de développement en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural). L'Europe confie aux acteurs locaux regroupés dans ces GAL une enveloppe pour cofinancer des projets publics ou privés favorisant le développement de zones rurales dans le respect de la stratégie locale de développement du territoire et des procédures nationales et européennes.

Le GAL Plaines et Vallées de Bigorre regroupe le PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et le PETR Cœur de Bigorre (137 communes et 75 808 habitants). Pour la période 2014-2020, la priorité ciblée de ce territoire, définie par les acteurs locaux, est « **Innover et mutualiser pour un**

territoire dynamique et attractif ».

Le Comité de Programmation est composé de **46** membres dont **24** sont issus **du secteur privé** et **22** du **secteur public**.

Suite à l'obtention d'une dotation complémentaire en 2018, l'enveloppe initiale LEADER du **GAL Plaines et Vallées de Bigorre** est passée de 2,38 M € à **3,28 M € de FEADER**, pour le programme 2014-2020 pour financer des projets de développement dans les domaines de l'économie, du tourisme, de la culture/patrimoine, des services et de la coopération.

Le GAL (partenariat public-privé) est chargé de la mise en œuvre de la stratégie LEADER et de la gestion de cette enveloppe.



La mission Leader assurée par le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves concerne principalement de la mise en œuvre d'ingénierie. L'année 2020 aura été marquée par l'état de crise. Mais, la poursuite de la mission en télétravail a permis d'avancer dans la consommation de l'enveloppe LEADER, tant au niveau des demandes d'aide que des demandes de paiement. La possibilité de transmission dématérialisée des pièces a également permis de poursuivre l'instruction des dossiers.

Les chiffres clés 2020

2 Comités de Programmation : le 13/02/20 et le 14/10/20

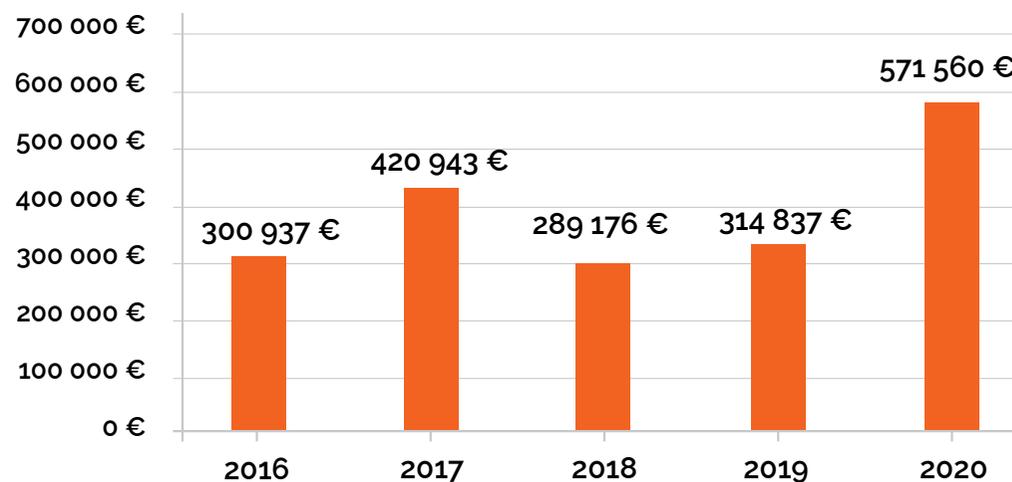
510 236.82€ de subventions versées

En 2020, sur le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, c'est :

- **7** nouveaux porteurs de projets, publics ou privés, qui ont pris contact avec le PLVG
- **16** dossiers suivis et porteurs de projets accompagnés
- **2 Pass Avances Occitanie** obtenus (Communes de Cauterets et d'Arrens-Marsous)



Évolution du montant annuel LEADER programmé





Les événements de l'année 2020

L'augmentation du nombre de dossiers payés

Cette année 2020 aura été marquée par l'augmentation du nombre de dossiers payés, passant ainsi de 5% de l'enveloppe payée fin 2019 à 21% fin 2020.

Le vote d'un 6eme avenant à la convention initiale

Un avenant à la convention de mise en œuvre du programme LEADER a été proposé au Comité de Programmation. Il s'agit du 6eme avenant modifiant l'annexe 3 de la convention initiale « Composition du Comité de Programmation » et modifiant l'annexe 6 « fiches actions mobilisées par le GAL ».

Le règlement de transition 2021-2022

Le règlement de transition 2021-2022, prolongeant les délais de programmation et de paiement, a été acté fin 2020. Le montant de l'enveloppe complémentaire de transition attribué par GAL sera connu courant 2021 suite aux demandes de dotations complémentaires déposés (950 000 € pour le GAL Plaines et Vallées de Bigorre).

Bilan de la programmation 2020

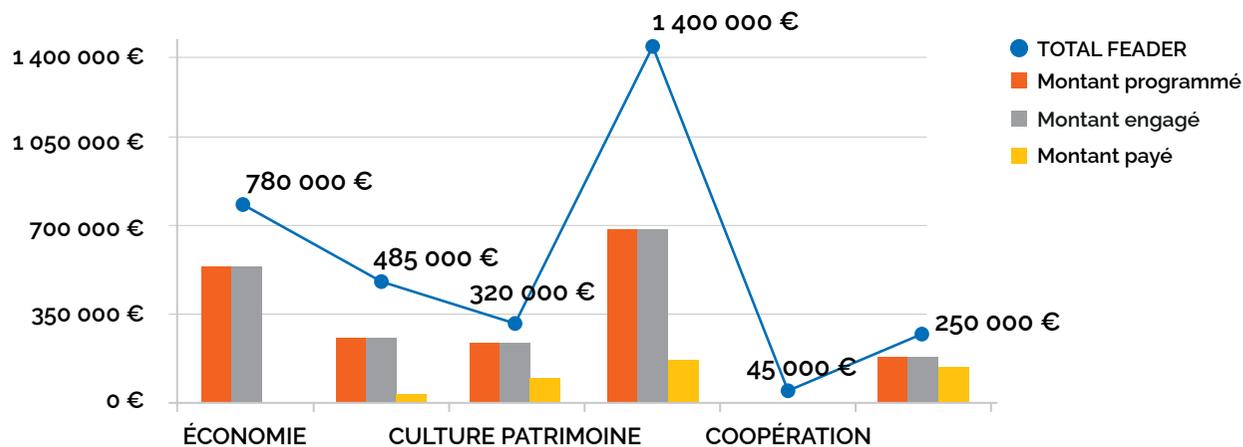
En 2020, les 8 dossiers sélectionnés par le Comité de Programmation sont :

PORTEUR DE PROJET	INTITULÉ DU PROJET	MONTANT PROGRAMMÉ
Commune d'Arrens-Marsous	Création du dernier commerce de proximité	150 000,00 €
Commune de Cauterets/ chef de file	Projet culturel mutualisé "Rendez-vous en famille" 2018-2019	30 462,99 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	AREO-Artisans de la Rénovation Energétique en Occitanie	20 487,03 €
Commune de Bénac	Reconstruction de "La Pastourelle"	80 832,90 €
Ville de Tarbes	Rénovation du centre de vacances de l'Arcouade	100 000,00 €
Commune de Bagnères-de-Bigorre	Construction maison quartier Clair Vallon	150 000,00 €
PETR Cœur de Bigorre	Assistance technique Leader 2020	18 035,12 €
PETR PLVG	Assistance technique Leader 2020	21 741,94 €
TOTAL PROGRAMMÉ EN 2020		571 559,96 €

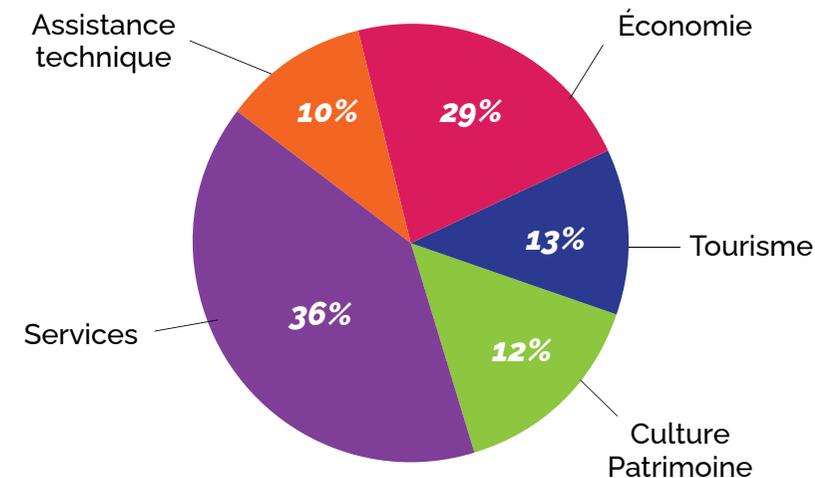
Bilan global d'avancement de la programmation au 31/12/20 :

GAL PLAINES ET VALLÉES DE BIGORRE	
Nombre de dossiers programmés	44 dossiers
Montant total programmé	1 897 452,90 €
% de l'enveloppe programmé	57,85 %
% de l'enveloppe payé	21 %

Bilan des montants programmés et payés par fiche-action :



Répartition de la programmation cumulée par fiche action



Mission Tourisme

La filière Vélo, axe de développement économique fort !

Depuis plusieurs années, le PLVG a axé l'essentiel de son travail autour du développement touristique de la filière cycliste. Les Pyrénées sont une destination prisée par les cyclistes du monde entier, attirés par la notoriété des cols, mais le niveau d'accueil et la place réservée aux cyclistes méritent un travail et une veille importante. En déclinant sa Stratégie Vélo en une série d'actions (promotion, qualité de l'offre et aide à la commercialisation), le territoire positionne clairement son orientation touristique : être une véritable destination vélo d'excellence.

Promotion et visibilité de la destination

L'enjeu est de donner de la visibilité à la destination et de la faire émerger au rang des meilleures destinations vélo en Europe. Pour cela, il faut intégrer les univers de nos cyclistes étrangers et générer une aura fascinante en paysages et en charge historique et légendaire sur la destination.

Les actions de promotion sont axées principalement sur le marché international à travers des salons ou des retombées presse. Le but est d'imprégner les clientèles cibles de l'univers de notre destination.



Les accueils presse

Le PLVG continue les actions de visibilité de la destination à travers la presse rédactionnelle spécialisée et accueille chaque année en partenariat avec les Offices de tourisme et HPTE des journalistes étrangers pour découvrir les atouts et les secrets de notre destination. En 2020, 6 journalistes de la presse Vélo ont été reçus et accompagnés.

Outils de communication : le nouveau site Vitrine de la destination

www.pyrenees-cyclo.com
www.pyrenees-mtb.com

Plus ergonomique, plus moderne, et avec une offre d'itinéraires plus étoffée, ce portail de l'offre vélo (réalisé en 2020 et finalisé en 2021) se veut être le lieu avéré des informations liées à la pratique touristique à deux roues sur nos vallées.

La nouveauté est aussi liée à la double entrée vélo de route / VTT qui manquait cruellement à notre ancienne plateforme.



www.pyrenees-cyclo.com

Les flux d'itinéraires viennent de la plateforme GEOTREK, sur laquelle la CCPVG, l'ATVG et le PLVG saisissent le contenu (tous les autres itinéraires sont à retrouver sur le site rando.valleesdegavarnie.com), fruit d'un travail collaboratif avec les Offices de tourisme

Qualité de l'offre

Le réseau d'accueil qualité vélo ALTAMONTA a pour objectif de créer une réelle dynamique d'accueil de qualité auprès des clientèles à vélo et de permettre aux socio-professionnels d'acquérir une culture d'accueil « vélo » en leur mettant à disposition les outils dont ils ont besoin. Nous souhaitons également les sensibiliser aux besoins spécifiques de la clientèle en marquant leurs établissements d'une « touche » vélo. En 2020, 116 sociaux professionnels sont labélisés Altamonta de Lourdes à Garnie.

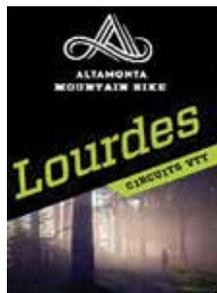
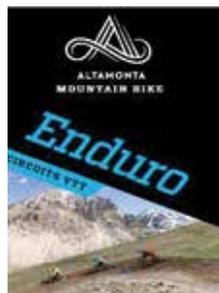
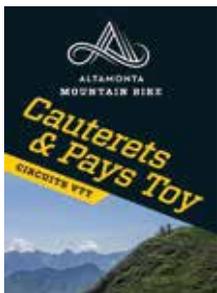
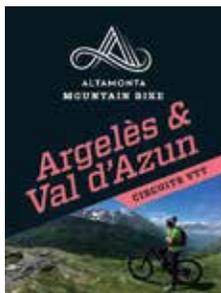
En 2020, l'accompagnement du PLVG a permis à certains membres du réseau Altamonta de bénéficier d'une enveloppe régionale de financement, la Dotation Expérimentation et Innovation de la région, intervenant auprès des acteurs publics et privés pour la montée en gamme des services liés à l'accueil des clientèles à vélo. 9 porteurs de projets privés (hôtels, campings, loueurs) ont bénéficié de 50 % de financement de leur projet, pour un montant total d'aides de 160 000€.

La filière VTT : offre enduro

En vue du développement et du maintien d'un site VTT FFC qualitatif et attractif, le PLVG, en partenariat avec les collectivités compétentes et les acteurs locaux, mène depuis 3 ans une réflexion pour améliorer l'offre VTT sur le territoire. Son objectif est de communiquer efficacement, faciliter la pratique et attirer la cible familles ou les jeunes autochtones, surfer sur les grands événements à forte notoriété, ...

Parmi les actions, le PLVG a travaillé en 2020 au lancement d'une nouvelle zone ludique le long des berges du gave : le SINGLE PARK. Les premiers travaux et le conventionnement avec les communes s'effectueront en 2021 pour des premières zones aménagées à l'automne 2021.

Le PLVG a également réédité les supports de communication : 3 cartes d'itinéraires par secteurs et une carte ENDURO globale remplacent les anciens topoguides.



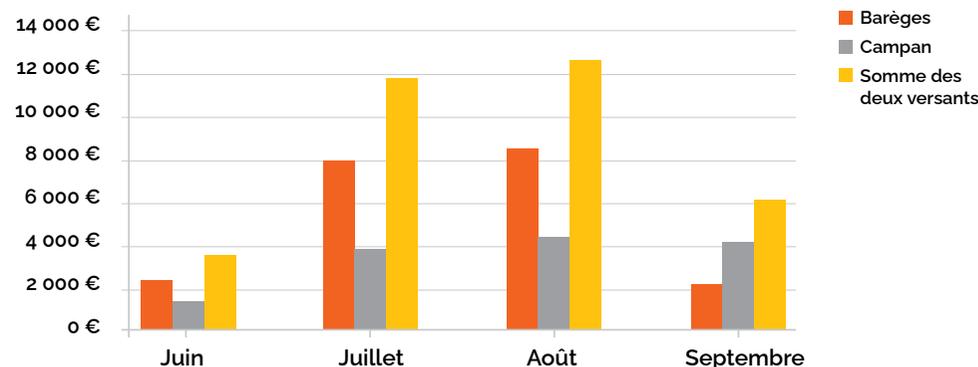
L'observatoire

Le PLVG porte, depuis 2017, un observatoire des clientèles à vélo et étend chaque année son champ d'analyse en essayant de conforter les tendances et mesurer les enjeux du développement d'une telle filière. Enquête qualité, exploitation des chiffres de compteurs, les résultats de 2020 viennent confirmer les premiers résultats et révèlent le poids économique de cette filière. Malgré l'année COVID, on dénote une forte fréquentation des cyclistes. Malheureusement, suite à l'absence des clientèles étrangères, les retombées économiques sont moindres. Cette clientèle étrangère reste cruciale pour nos vallées, présente sur les ailes de saison et ayant une consommation plus prégnante que notre clientèle française.

Les chiffres du Tourmalet en 2020

	BARÈGES	CAMPAN	SOMME DES DEUX VERSANTS
Juin	2 323	1 191	3 514
Juillet	7 875	3 836	11 711
Août	8 381	4 279	12 660
Septembre	1 977	4 051	6 028
TOTAL	20 556	13 357	33 913

Graphique de comparaison des passages du tourmalet en fonction des versants



Les retombées économique vélo

CA généré en 4 mois (juin –sept) : 9 Millions d'€ (moyenne des 3 dernières années) 2020 : 4,1 M d'€ (baisse de 38% par rapport à 2019 : 11,1M d'€ / 9,8 M d'€ en 2018).

Nouveauté : un compteur vélo du fabricant « ECO COMPTEUR » a été installé sur l'axe de la Voie Verte et permet d'avoir accès aux chiffres de fréquentation journalière sur cet axe cyclable.

On enregistre sur la Voie Verte, 70 000 passages sur 5 mois de l'année, de mai à septembre, avec une moyenne journalière de près de 500 passages.

Mission Tourisme Vélo

Cyclo Soft et voie verte

L'artère cyclable de Lourdes à Pierrefitte-Nestalas est au centre des réflexions pour repositionner cette infrastructure au sein de la stratégie touristique du développement de la filière vélo.

Pour ses 20 ans en 2020, cet axe dédié aux vélos, piétons, marcheurs et personnes handicapées devait bien se pomponner. Désormais une signalétique directionnelle, qui manquait cruellement à l'axe a été posée par les équipes de la Brigade Verte. A chaque intersection, les usagers connaissent désormais le nombre de kilomètres restant vers les points majeurs.

En 2020, une station de réparation supplémentaire a été également installée sur la commune de Lugagnan ainsi que des barres de selles vélo aux entrées principales, réalisées par PYRENEES CONCEPT. Notons également, la bagagerie connectée mise en place par la commune de Pierrefitte-Nestalas.

CYCLO SOFT : 4 PARCOURS CYCLO-TOURISTIQUES

En imaginant la Voie verte comme un axe de découverte vers les vallées et les villages, le PLVG a imaginé 4 parcours cyclo touristiques d'une distance entre 20 et 35 km, sur le bassin de la Vallée d'Argeles, le Lac de Lourdes, Coteaux de Saint-Pé de Bigorre, vallée de Castelloubon et Croix blanche, afin de découvrir les richesses de notre piémont.

Ces parcours accessibles en vélo électriques et de balade pour les amoureux des 2 roues seront entièrement balisés en 2021.



Déploiement d'une chaîne TV hôtelière

C'est en 2019 que le PLVG a lancé de la chaîne d'information touristique PYRENEES TV, et l'année 2020 s'est orientée vers le déploiement chez les sociaux professionnels. La crise sanitaire a annulé l'installation de 12 établissements hôteliers, notamment lourdaise, avec pour la plupart un report à 2021. Deux établissements hôteliers des vallées ont pu néanmoins diffuser la chaîne dans les chambres de leurs hôtels. En 2021, 30 points seront équipés.

Il s'agit d'une chaîne d'accueil touristique diffusant une boucle de programmation 7j/7 et 24h/24, dans les hôtels, campings, Offices de Tourisme, sites de visites, aéroports, stations de ski...

Elle peut être visible sur les écrans d'accueil, dans chaque chambre, sur le web. Elle présente des images de la destination, de l'information en temps réel sur les événements, les conditions météo, ou encore des offres sur l'établissement où la chaîne est diffusée.

La programmation est adaptée à la saisonnalité, aux zones (par zones : LOURDES / Zone Montagne) et aux points de diffusion.



PYRÉNÉES TV | Chaîne d'information touristique
De Lourdes à Gavarnie
7j/7 - 24h/24h

CONTENU ET TECHNIQUE

Une boucle de programmation diffuse en continu un enchaînement de mini-films (d'une durée d'environ 30 s) sur des sites de visites, des activités ou de l'événementiel. Des flux internes remontent aussi la météo (sur différentes zones géographiques : Lourdes – Argeles – Gavarnie), tout comme les webcams (Pic du Midi ou Cauterets), et l'hiver les infos neige.

DÉPLOIEMENT DES POINTS DE DIFFUSION

Le système est fiable, conçu de manière à être résilient (en cas de panne au réseau internet ou de coupure d'électricité, la chaîne se relance automatiquement).

Un serveur héberge les playlists de diffusion, alimentées par plusieurs administrateurs qui sont les Offices de Tourisme partenaires du projet, formés à l'outil.

Le comité éditorial décidant du contenu de diffusion est composé des Offices de tourisme de Lourdes, Saint-Pé de Bigorre, Cauterets, l'ATVG et Luz.

En 2021, la chaîne sera diffusée dans le hall de l'aéroport TARBES LOURDES PYRENEES.

Patrimoine en Balade



Pour valoriser le patrimoine et s'inscrire dans le développement du tourisme numérique, l'application "Patrimoine en Balade" permet de découvrir des sites, des villages et de comprendre ce qui en fait leur âme : leur histoire, leurs légendes, leurs secrets...

L'application Patrimoine en Balade est à télécharger sur les iPhone via App Store et sur les Android via Google Play. Le fonctionnement de l'application est très simple : l'utilisateur suit les indications de son smartphone qui le géolocalise et il se laisse porter par la parole des habitants, qui, le temps de la promenade, le guideront et lui raconteront souvenirs et anecdotes.

Aujourd'hui, « Patrimoine en Balade » est une collection de 22 promenades qui invitent à découvrir l'authenticité des Pyrénées.

4 parcours ont été créés en 2020 :

- 2 parcours le long de la Voie Verte réalisés par le PLVG
- 2 itinéraires sur la Communauté de Communes du Pays de Nay

En 2020, l'appli est active sur 974 appareils (contre 1400 en 2019) :

- Perte d'utilisation : 42 % en 2021
- Nouveaux utilisateurs / mois : 30

Malgré, la déprise d'utilisation de l'application, l'application donne satisfaction à ses utilisateurs et leur permet d'avoir une visite atypique et originale des sites concernés.



DU VELO MAIS PAS QUE...

En juillet 2020, parcours Lourdes / Pierrefitte-Nestalas et Pierrefitte-Nestalas / Lourdes.

La thématique est le VOYAGE AUX PYRENEES et la découverte insolite de nos vallées.

LE PLVG REMERCIE SES MEMBRES, SES PARTENAIRES ET SES FINANCEURS :



ACI

Atelier Chantier d'Insertion

AEAG

Agence de l'Eau Adour-Garonne

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

CACG

Compagnie d'Aménagement des Côteaux de Gascogne

CATLP

Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

CCPN

Communauté de Communes du Pays de Nay

CCPVG

Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves

C-PRIM

Centre Pyrénéen des Risques Majeurs

CDDI

Contrat à Durée
Déterminée d'Insertion

CIP

Conseiller en Insertion
Professionnelle

CPIE

Centre Permanent
d'Initiatives pour
l'Environnement

CSVB

Commission Syndicale
de la Vallée du Barège

DDT

Direction Départementale
des Territoires

DIG

Déclaration d'Intérêt Général

DLA

Dispositif Local
d'Accompagnement

DOCOB

Document d'objectifs

EPCI

Etablissement Public
de Coopération
Intercommunale

ETP

Equivalent Temps Plein

FCTVA

Fonds de Compensation
de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

FPRNM

Fonds de Prévention
des Risques Naturels Majeurs

GAL

Groupe d'Action Locale

GEMAPI

Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations

HPTE

Hauts-Pyrénées
Tourisme Environnement

IAE

Insertion par l'Activité
Economique

LEADER

Liaison Entre Action de
Développement de
l'Economie Rurale

OFB

Office Français pour
la biodiversité

ONF

Office National des Forêts

PAPI

Programme d'Actions de Prévention
des Inondations

PCS

Plan Communal de Sauvegarde

PETR

Pôle d'Equilibre Territorial
et Rural

PMSMP

Période de Mise en Situation
en Milieu Professionnel

PNP

Parc National des Pyrénées

PPG

Plan Pluriannuel de Gestion
des cours d'eau

SHEM

Société Hydroélectrique du Midi

SMAA

Syndicat Mixte Adour Amont

SPANC

Service Public d'Assainissement
Non Collectif



PAYS DE LOURDES ET DES VALLÉES DES GAVES

Directeur de la publication :
Le Président Thierry Lavit

Responsable de la rédaction :
La Directrice Valérie Pallut

Imprimeur :
MÉRICO

Tirage :
400 exemplaires

Date de parution :
Octobre 2021

Dépôt légal :
Juillet 2021

Numéro ISSN :
2729-112X

Mise en page :
Agence So'Happy

Crédits photos :
PLVG, Kipik conseil
Office de Tourisme de Luz-Saint-Sauveur
Soliha, Zoom-photo-tourmalet,
The col Collective, Pierre Meyer,

PLVG
4 rue Edmond Michelet
65 100 LOURDES

Tel. 05 62 42 64 98

contact@plvg.fr
www.valleesdesgaves.com
Facebook @petrplvg